DIJON métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION • AUTOMNE 2023 #64

MILLE ET UNE FAÇONS DE SE DÉPLACER

SOCIÉTÉ
ONDIJON, L'APPLICATION DU QUOTIDIEN MÉTROPOLITAIN

ÉVÉNEMENT
LA FOIRE GASTRONOMIQUE DU 1ER AU 12 NOVEMBRE

metropole-dijon.fr

Sommaire

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE DIJON MÉTROPOLE

CULTURE
DANS LES COULISSES DU ZÉNITH
06

EVÉNEMENT
LA FOIRE GASTRONOMIQUE C'EST BIENTÔT
08

ACTU
C'EST LA RENTRÉE !
10

GRAND ANGLE
AU CŒUR DES MOBILITÉS
14

ENVIRONNEMENT
ICI COMMENCE LA MER
30

BIODIVERSITÉ
LES CHAUVES-SOURIS MÉTROPOLITAINES
32

VENTE AUX ENCHÈRES
DES CRUS EXCEPTIONNELS À LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE ET DU VIN
35

Directeur de publication : François Rebsamen
Directrice de la rédaction : Isabelle Elzière
Directeur de la communication : Lilian Melet
Responsable du pôle éditions et numérique : Marion Gillot-Peillon
Rédactrice en chef : Alicia Warcholinski
Rédactrice : Isaline Jérôme
Ont collaboré : Patrice Bouillot, Martina Mannini, Camille Soligo

Design et réalisation : tempsRéel, dijon
Crédits photos : Ville de Dijon (Emma Benyamine, Christian Dubarry, Philippe Bornier, Aymeric Laloux) : p1, p2 (Zénith, bus, ici commence la mer, arbre, vins, étudiants), p4, p5, p10, p13 (tri), p14, p15, p18, p22, p23, p24 (Jean-Pierre Flesch), p25 (Divia VéloPark), p26, p29, p30, p34, p35, p39 ; Vincent Arbelet : p6 (ambiance Zénith), p11 ; François Weckerlé : p19, p27 ; Philippe Maupetit : p8, p9, p24 (bus) ; Jonas Jacquel : p2 (Foire gastronomique), p6 (directrice zénith), p25 (famille en vélos), p13 (jardinier), p32, p33.
Impression : AG ROTO - 02 33 85 10 10 - **Distribution :** Adrexo - Tiré à 142 500 exemplaires
Dépôt ISSN 2609-2166 Dépôt légal 06-2022
DIJON MÉTROPOLE 40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon - 03 80 50 35 35
PEFC 10-31-1228 / **Certifié PEFC** / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

par **FRANÇOIS REBSAMEN,**
président de Dijon métropole,
maire de Dijon

Dans notre métropole, la qualité de l'air est bonne, voire très bonne !
Ainsi le gouvernement a-t-il annoncé début juillet que, contrairement à la plupart, nous ne serons pas concernés par les contraintes de circulation des véhicules d'une ZFE(*). C'est Jean-François Dodet, vice-président de Dijon métropole, maire de Saint-Apollinaire, qui suit pour nous ce sujet très important. L'absence d'obligation est une très bonne nouvelle pour tous les habitants de notre métropole, mais aussi pour tous ceux qui viennent y travailler, étudier, faire des achats, profiter des grands équipements sportifs et culturels de notre capitale régionale. **Cela ne nous dispense en rien de poursuivre le travail mené en faveur de la transition climatique avec le soutien important de la Commission européenne, qui a retenu Dijon parmi les grandes villes pilotes engagées vers la neutralité carbone.**

Au cœur d'un écosystème de mobilités parmi les plus performants, figure le tram ! Mis en service à la fin du 19e siècle dans sa première version, il avait disparu de Dijon en 1961, laissant la place au « tout voiture » qui a prospéré jusqu'au début des années 2000. Un peu plus de dix ans après son retour, le tram n'est pas seulement un mode de déplacement au service de milliers d'usagers – 90 000 voyages sont effectués chaque jour sur T1 et T2. Il trace aussi une coulée verte engazonnée et arborée pour le bien-être des habitants. Tout en faisant diminuer le trafic automobile, le tram a libéré des espaces pour le végétal, les cyclistes, les piétons. Avec un réseau très dense et réactif, notre métropole est aujourd'hui un modèle. En bus, en tram en vélo, à pied, en navette électrique, conçu pour tous, notre réseau de transports en commun est aussi adapté à ceux qui ont des besoins particuliers : les scolaires, les noctambules, les personnes à mobilité réduite, les travailleurs des zones économiques. **En cette rentrée, le réseau évolue pour desservir de nouveaux quartiers ou zones d'activités ou pour réduire l'impact environnemental et le coût du service dans certaines zones peu dense pour lesquelles le transport à la demande vient apporter une réponse plus adaptée.**

Bien évidemment, la voiture reste indispensable pour de nombreux usages.
Les automobilistes doivent pouvoir circuler - c'est le sens de notre engagement financier dans le récent réaménagement de l'échangeur d'Ahuy -, mais aussi avoir la possibilité de stationner leur véhicule. 13 000 places de stationnement sont ainsi proposées sur les aires de co-voiturage, dans les parkings ou sur la voirie, offrant ensuite le choix de monter dans un tram, dans un bus, de prendre un vélo ou tout simplement de marcher.

Le sujet des déplacements est au cœur du Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET) qui définit à l'échelle de nos 23 communes, les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter. Nous avons fait le choix de vous associer, habitants, acteurs locaux, entreprises, Conseil de développement, à l'élaboration de ce « Plan climat ». Jusqu'au mois de décembre, vous aurez l'occasion de donner votre avis. Je vous invite également à participer à la série de visites inédites dans les coulisses des grands équipements de la métropole, comme le Zénith, la piscine olympique, la station EauVitale de Longvic.... Cette métropole dans laquelle vous vivez, travaillez, étudiez, c'est la vôtre !

260 376 HABITANTS AU 1ER JANVIER 2022
239,95 KM² DE SUPERFICIE
430,04 M€ DE BUDGET EN 2023

metropole-dijon.fr

LES 23 COMMUNES DE DIJON MÉTROPOLE

AHUY (1 491 HABITANTS)
BRESSEY-SUR-TILLE (1 139 H)
BRETENIÈRE (941 H)
CHENÔVE (14 216 H)
CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (11 333 H)
CORCELLES-LES-MONTS (635 H)
DAIX (1 575 H)
DIJON (161 380 H)
FÉNAY (1 701 H)
FLAVIGNEROT (213 H)
FONTAINE-LÈS-DIJON (9 004 H)
HAUTEVILLE-LÈS-DIJON (1 243 H)
LONGVIC (8 672 H)
MAGNY-SUR-TILLE (920 H)
MARSANNAY-LA-CÔTE (5 387 H)
NEUILLY-CRIMOLOIS (3 070 H)
OUGES (1 615 H)
PERRIGNY-LÈS-DIJON (2 171 H)
PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON (2 588 H)
QUETIGNY (9 480 H)
SAINT-APOLLINAIRE (7 647 H)
SENNECEY-LÈS-DIJON (2 018 H)
TALANT (11 939 H)

PROCHAIN CONSEIL MÉTROPOLITAIN
JEUDI 28 SEPTEMBRE À 17H30
40, AVENUE DU DRAPEAU
ET EN DIRECT SUR METROPOLE-DIJON.FR

(*) ZFE : Zone à faibles émissionsa

L'avenir leur appartient

LÉA BERMOND

ÉTUDIANTE EN CLASSE PRÉPARATOIRE PHYSIQUE ET SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

Des femmes dans les sciences

Originaire du Jura et son bac en poche, Léa a choisi de s'orienter vers une filière majoritairement masculine et très compétitive : les classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles. « *Initialement, je voulais être pilote de ligne. En fait jusqu'au lycée je croyais que le métier d'ingénieur m'était inaccessible, même avec une moyenne de 17/20 ! Mon père m'a encouragé et soutenu dans le choix de filière. On a rencontré des professionnels lors du salon des formations du Bourget. J'ai pris confiance en moi et j'ai foncé* ». Pendant ses trois années de prépa, d'abord au lycée Carnot puis au lycée Eiffel en PSI, elle a beaucoup travaillé, fait progresser ses objectifs professionnels, mais a eu très peu de temps libre pour profiter du cadre de la métropole. Ses efforts sont aujourd'hui récompensés : elle rejoint l'IPSA Paris, une prestigieuse école d'ingénieurs Aéronautique et Spatiale pour suivre un parcours en ingénierie de l'espace : « *j'ai tutoré quelques élèves dans mon lycée. J'espère avoir inspiré les jeunes filles que j'ai accompagné et leur avoir montré que les sciences ne sont pas réservées aux hommes.* »

CORENTIN MELET

ÉTUDIANT À L'ESIREM

La dimension environnementale des matériaux

« *J'ai toujours voulu travailler dans les sciences alors que petit je n'aimais pas les maths. Au lycée, tout s'est déclenché* », se souvient Corentin, étudiant en quatrième année à l'École supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux et en infotronique (Esirem). « *J'ai grandi dans les environs d'Is-sur-Tille, la proximité avec Dijon et sa réputation étaient des atouts. L'Esirem regroupe deux matières que j'adore : la physique et la chimie. Nos enseignements incluent les notions de durabilité, d'écoconception. On essaie de comprendre pour mieux innover.* »
Corentin s'est réorienté en cours de cursus avant de trouver sa voie.
« *La fac ne me convenait pas. Je préfère les plus petites structures, avec davantage de cadre. L'école est à taille humaine, on est bien suivi, on échange facilement avec les professeurs, il y a plein d'endroits pour se poser et travailler sur le campus. Je loge au Crous et je mange au restaurant universitaire tous les midis pour un euro. C'est appréciable…* » Éclectique dans ses goûts, Corentin ne se limite pas à la culture scientifique.
« *Je vais à des concerts, à l'opéra. Je n'y serais pas allé sans la CarteCulture.* »

Au sein de l'université de Bourgogne ou dans l'un des 20 établissements d'enseignement supérieur, plus de 40 000 étudiants font le choix de la métropole pour suivre leur cursus. Quatre d'entre eux nous expliquent pourquoi leur avenir se prépare ici et maintenant.

HAMAM AL-ZABIN

ÉTUDIANT EN DROIT INTERNATIONNAL

Un campus ouvert

Hamam est loin de la Jordanie où il est né. Titulaire d'un Bachelor en droit et du barreau jordanien, il a souhaité poursuivre ses études à l'étranger. *« Je voulais sortir de ma zone de confort »*. D'abord en licence à Saint-Etienne où il a découvert la culture et la langue française, il s'est installé dans la métropole à la rentrée 2022. *« J'ai choisi de faire mon master de juriste en affaires internationales à Dijon car c'est la quatrième formation en France. La ville a une bonne réputation auprès des étudiants internationaux. Tous les évènements auxquels j'ai participé et tous les contacts rencontrés ont conforté ce sentiment. »* À son arrivée, Hamam ne connaissait de Dijon que la moutarde mais s'est vite intégré : *« j'ai posé des questions autour de moi, je suis allé vers les autres. J'ai trouvé des informations, de l'aide et un travail facilement. »* Il retient aussi de cette expérience de belles rencontres : *« je jouais au foot jusqu'à ma blessure. Je fais de la guitare avec d'autres étudiants de la résidence. L'ambiance est extraordinaire. J'ai recommandé ma formation et notamment à des étudiants Erasmus de Bologne en Italie. Je leur ai parlé de l'ambiance du campus, ouvert et tolérant »*, conclut-il.

CALLISTA GAIOLA-HAINAUD

ÉTUDIANTE À L'INSTITUT AGRO

L'alimentation est un enjeu

Cette Mâconnaise de 21 ans connaît très bien la métropole. Elle s'y est installée dès sa seconde en internat au lycée Charles de Gaulle, section franco-allemande (AbiBac). Son bac scientifique en poche, cette passionnée de chimie reste à Dijon pour poursuivre ses études supérieures : *« je m'intéresse beaucoup à l'environnement, à la nutrition, aux problématiques de sécurité alimentaire et aux biais culturels autour de cette notion. L'institut Agro de Dijon est la seule école publique gratuite à proposer cette formation. Tant mieux, c'est une super ville où étudier, bien desservie, ni trop grande, ni trop petite. La région est très diversifiée en matière d'exploitation agricole. »* Pour Callista, cette année, une nouvelle étape commence : *« j'ai envie de vivre de nouvelles expériences donc je pars en Erasmus à Vienne, en Autriche »*, se réjouit-elle. *« J'en ai bien profité, je faisais du sport à Talant, je me promenais le long du canal depuis le parc de la Colombière, j'allais en vélo à La Vapeur, j'ai participé à des clubs de théâtre, j'ai assisté à des opéras. J'ai vu* Giselle *avec le Théâtre Dijon Bourgogne, le grand talent de la comédienne était incroyable. Et le Grand théâtre – il est magnifique. »*

ÉVÉNEMENTIEL

Dans les coulisses de notre Zénith

Le Zénith de Dijon est un équipement exceptionnel parmi l'offre culturelle de Dijon métropole. Depuis 2005, les plus grands spectacles et concerts passent par sa scène, attirant et séduisant un public de Côte-d'Or et au-delà. 100 à 150 personnes sont mobilisées lors des soirs d'événements.

Le Zénith a été inauguré en octobre 2005 avec la venue du groupe pop rock écossais Texas. Si le bâtiment accueillait à cette époque 7 800 personnes maximum, victime de son succès, le Zénith a été agrandi en 2012 pour recevoir jusqu'à 9 000 personnes. Une opération entièrement menée par Dijon métropole pour un montant de 277 000 euros. Depuis cette extension, le Zénith est – de par sa taille – le troisième plus grand de France et toutes les tournées passent par Dijon. Il n'y a aucune concurrence dans un rayon de 200 km. Certains spectateurs n'hésitent pas à venir de loin. Sur les 250 000 accueillis chaque année, à peu près 45% d'entre eux viennent de Côte-d'Or, les autres sont issus des départements voisins ou de la Suisse. Pour recevoir tout ce petit monde les soirs de concert, son accessibilité a été facilitée par la métropole : un parking avec 1 200 places de stationnement, un accès rapide à la rocade et une desserte en tram à quelques mètres de l'entrée.

Des retombées économiques et de l'emploi pour le territoire

Son implantation est bénéfique à l'hôtellerie, à la restauration, mais aussi aux boutiques du centre commercial la Toison d'Or situé juste à côté. Cinq salariés travaillent à temps plein pour gérer – en moyenne – 80 concerts par an dans la grande salle et 24 manifestations privées telles que des congrès ou des salons dans la petite salle de réception. Le Zénith mobilise 100 à 150 personnes supplémentaires les jours de manifestation pour configurer les espaces, gérer la sécurité, le service de restauration et accueillir le public.

Le public a répondu nombreux lors de la retransmission de la finale de la coupe du monde de football en décembre dernier.

Karine Ripert, directrice : **« Le Zénith est un équipement dynamique, cela grâce à un public présent et nombreux. Certains n'hésitent pas à faire le déplacement de loin pour assister aux concerts de leurs idoles préférées. »**

SUPERFICIE TOTALE
8 500 m²

CAPACITÉ D'ACCUEIL
9 000
PLACES ASSIS-DEBOUT

TAUX D'OCCUPATION
110
JOURS PAR AN

250 000
SPECTATEURS PAR AN

80 à 90
MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET 24 MANIFESTATIONS PRIVÉES PAR AN

MUSIQUE

Yves Jamait sur scène à domicile

Le chanteur et musicien dijonnais Yves Jamait, en tournée avec son nouvel album, *L'Autre* sorti en octobre 2022, est en concert dans sa « belle Dijon » le 30 septembre. L'occasion d'interroger ce grand Monsieur de la chanson française, touchant ses fans en plein cœur depuis 25 ans avec sa poésie vive et brute en musique.

La Cité des ducs est souvent racontée dans vos chansons. Est-ce qu'on la retrouve aussi dans ce huitième album ?

Je suis né à Dijon, j'ai choisi d'y rester, du moins je n'ai jamais eu envie d'en partir ; ce qui fait que cette ville m'habite autant que je l'habite. Et, sans jouer les « *imbéciles heureux qui sont nés quelque part* », comme le chantait Brassens, je crois que ça conditionne ma façon de voir, de ressentir, de penser. De par sa situation géographique, sa météo, son environnement et, tout chauvinisme exclu, je m'y sens chez moi, elle me rassure en quelque sorte. Alors peut-être qu'en filigrane on peut la ressentir dans l'album.

Quels sont vos endroits favoris ?

À part le quartier où je demeure, je n'y ai pas d'endroit méditatif en particulier, j'aime plutôt Dijon dans son ensemble et sa périphérie.

Quel effet cela vous fait-il de jouer à domicile ?

C'est toujours plus perturbant avant de monter sur scène. Je suis plutôt concentré en général, avec une envie d'en découdre qui pourrait, toutes proportions gardées, s'approcher du mental d'un boxeur avant d'affronter le ring. Quand je joue à domicile, je sais qu'il y a des gens dans la salle qui m'ont connu autre que celui qui se présente devant eux sur la scène ; que ce soit de la famille, des amis, des anciens collègues, alors des visages me reviennent. Mais, de toute façon, une fois le premier pas posé sur scène, sauf rares exceptions, je m'oublie, et plus rien ne vient me déséquilibrer.

Comment ce spectacle va-t-il s'articuler ?

Visuellement, c'est probablement le plus beau spectacle que j'ai eu l'occasion de mener. La mise en scène et les superbes décors imaginés par mon fidèle complice et ami Didier Grebot sont merveilleusement valorisés dans les lumières créées par Dimitri Vassiliu qui travaille habituellement et régulièrement sur les spectacles de Mylène Farmer, excusez du peu, et qui a su trouver en moi ce qu'il y avait de Mylène Farmer (rires)… Plus sérieusement, partout où le spectacle s'est joué, nous avons eu d'excellents retours, tant professionnels que publics et je suis très fier que ce partage ne se limite pas à un concert, mais à un échange vécu et ressenti comme tel par tous. Allez-y, vous n'en reviendrez pas…

Et après ce spectacle ?

Pour le moment c'est assez foutraque dans ma tête, mais dans ce qui se profile je peux vous dire que je prépare un spectacle sur Maxime Le Forestier, une exposition de peinture à Paris et un spectacle parallèle au *Tour de l'Autre* qui s'appelle « Le Plancha Tour ». Mais pour ce dernier, vous en saurez plus si vous venez au Zénith le 30 septembre...

Zénith, rue de Colchide.
À partir de 25 euros
Informations et réservations au 03 85 41 50 04

ÉVÉNEMENT

Foire de Dijon, une recette encore plus gourmande

Cette édition centenaire de la Foire internationale et gastronomique de Dijon, organisée par la nouvelle société publique locale Dijon Bourgogne Events (DBE), sera riche en nouveautés. Rendez-vous du 1er au 12 novembre au Parc des expositions et congrès, pour vivre ensemble de beaux moments gourmands et découvrir de manière ludique tout ce qui fait la fierté du territoire.

La Foire gastronomique de Dijon est de retour en novembre, durant douze jours, sous une forme inédite. L'équipe du nouveau gestionnaire du Parc des expositions et congrès de Dijon, DBE, fait tout pour organiser une manifestation à la hauteur des attentes de ses plus fidèles amateurs, mais également pour attirer un public nombreux. La formule de cette édition est un savoureux mélange des ingrédients qui ont fait son succès et sa réputation au fil du temps, saupoudré de nouvelles attractions pour petits et grands.

Traditions et nouveautés

« Le programme des animations sera plus riche et varié que les précédentes éditions », souligne Audrey Brulé, directrice générale déléguée de DBE. *« On a créé de nouveaux espaces en libre accès, notamment un dédié aux enfants avec des ateliers créatifs et des jeux. Un second permettra de faire de belles découvertes autour de la cuisine de demain et des start-up innovantes. Un troisième lieu, conçu pour les amateurs de retrogaming, sera équipé de bornes d'arcades. Cette édition signera également le retour d'un emplacement dédié aux vins de la côte de Dijon, ainsi qu'aux bières locales »*.

Du 1er au 12 novembre, au sein de ces différents espaces, les Dijonnais pourront retrouver les exposants qu'il apprécient chaque année, mais aussi *« en croiser de nouveaux, essentiellement spécialisés dans le domaine de la gastronomie »*. Pour prolonger l'effet surprise, des concerts et des démonstrations de danse sont programmés lors des ouvertures nocturnes.

Une journée inclusive avec des défis culinaires

En plus des traditionnels rendez-vous toujours très prisés des visiteurs tels que les démonstrations et concours culinaires, la Foire gastronomique laissera place à l'innovation et aux talents locaux. À travers le Trophée Gustave, par exemple, un concours de start-up déjà présent dans d'autres foires de France, qui permettra aux entreprises régionales de présenter au public leurs derniers produits et services insolites. Les plus curieux pourront également découvrir de nouvelles journées thématiques : une mettant à l'honneur la Cité internationale de la gastronomie et du vin et tout ce qu'elle a de plus gourmand à offrir, et une autre, baptisée *« Autrement délicieux »*, à laquelle participeront des restaurants, des structures et associations accueillant des personnes en situation de handicap. Des dégustations et des défis à quatre mains viendront égayer cette journée. Côté tarifs, cette année la Foire est gratuite pour les moins de 12 ans.

Une nouvelle société aux manettes

Dijon Bourgogne Events (DBE) est la Société Publique Locale (SPL) créée en avril par la ville de Dijon et Dijon métropole, qui en sont les actionnaires, pour exploiter le Parc des expositions et congrès de Dijon, dans le cadre d'un contrat de concession de service public. Dijon Bourgogne Events est un outil stratégique pour faire de Dijon une capitale d'affaires. La SPL va conforter et moderniser la Foire gastronomique de Dijon, en attirant, en lien étroit avec le Bureau des Congrès, de nouveaux événements comme des congrès nationaux et internationaux. DBE va rénover le bâtiment afin de le rendre modulable et adapté aux demandes des organisateurs.

De nombreux espaces d'animation

La scène « Complètement Toqué »

HALL 1

C'est le lieu de tous les shows culinaires ! Démonstrations de chefs, concours, master-classes et ateliers s'enchaîneront sur un rythme effréné tout au long de la Foire. Les visiteurs pourront échanger avec les chefs et bien sûr déguster leurs mets ! Chaque jour, un programme riche et varié attend les visiteurs. Cette scène ne serait rien sans le concours efficace et indispensable de l'Amicale des Cuisiniers de Côte-d'Or.

L'espace Brillat Savarin

HALL 1

Juste en face de la Scène « Complètement toqué ! », cet espace créé en 2021 a trouvé sa programmation qui s'enrichit d'années en années. Concours, marchés gourmands, mais aussi démonstrations culinaires, rendez-vous danses et concerts se succèderont pour offrir aux visiteurs un panel d'animations gastronomiques encore plus large.

Table de Lucullus

HALL 1

La Table de Lucullus fait partie des animations incontournables de la Foire. Elle est aujourd'hui la vitrine des savoir-faire locaux liés à la gastronomie et à l'excellence artisanale. Pour évoluer avec son temps et prendre en compte les impératifs écoresponsables, les expositions présentées sur la Table de Lucullus respectent une règle d'or : la réduction importante du gâchis alimentaire.

L'espace « Les p'tits chefs » | NOUVEAU |

HALL 2 – ETAGE – STAND H28/G31

Une foire dans la Foire et c'est seulement pour les enfants ! C'est l'une des grandes nouveautés de cette édition 2023 : un espace d'animations de plus de 50 mètres carrés dédié aux jeunes de 3 à 12 ans. Au programme : des ateliers créatifs, des jeux de construction, de société, des grands jeux en bois...

L'espace « Expérience Foire » | NOUVEAU |

HALL 2 – ETAGE – STAND G28/F31

Un lieu pour découvrir des talents et créer des échanges avec les visiteurs sera lancé. C'est la vocation de ce nouvel espace, en libre accès et ouvert pendant toute la durée de la Foire. Il y aura une nouvelle animation chaque jour comme le Trophée Gustave ou encore un concours de start-up pendant lequel les visiteurs découvriront les innovations grand public concoctées par les candidats sélectionnés.

Espace RETROGAMING | NOUVEAU |

HALL 1 - VINARIUM

Vous êtes nostalgique des jeux d'arcade ? Alors venez à la Foire ! Pour la première fois, le public aura un espace dédié au rétrogaming. Une dizaine de bornes classiques, des bornes de conduites et de tirs seront mises à disposition des visiteurs.

Espace Chambertin

HALL 1

Envie d'une bière ou d'un verre de vin local ? Encore un peu de patience avant de découvrir ce que vous réserve l'édition 2023 de la Foire !

Horaires d'ouverture au public : de 10h à 20h (fermeture à 19h le 12 novembre) ; cinq nocturnes les 3, 4, 7, 10 et 11 novembre.
Tarif : 6,5 euros ; tarif réduit : 5,50 euros (seniors de 65 ans et plus, demandeurs d'emploi, jeunes de 13 à 25 ans, familles à partir de quatre personnes, comités d'entreprise, la billetterie en ligne sur Early bird avant le 31/10) ; gratuit pour les moins de 12 ans, personnes en situation de handicap et son accompagnant.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Étudiants le choix de la métropole

Le célèbre classement de Shangaï, mettant en avant les meilleures universtés du monde, classe Dijon à la 19e place au rang national.

D'ici 2030, 7 000 étudiants supplémentaires sont attendus sur le campus dijonnais. Une hausse des effectifs expliquée par l'attractivité de la métropole et son offre d'enseignement supérieur croissante, variée et cohérente avec les enjeux de transition écologique. Le journal *Le Figaro* classe Dijon troisième meilleure ville étudiante de France.

En se basant sur 24 critères, *Le Figaro* a publié en juin son palmarès des meilleures villes étudiantes (parmi 64 villes de plus de 15 000 étudiants). La métropole se distingue par sa taille « *grande sans être trop grande* » ; par l'efficacité de son réseau de transports sur l'ensemble du territoire ; et par son cadre de vie. Les étudiants apprécient particulièrement les espaces verts et les équipements sportifs et culturels mis à leur disposition. Chaque année, le *Guide pratique pour réussir sa vie étudiante* - voir plus bas - publié par la collectivité regroupe toutes les informations pratiques pour les aider à s'installer et s'épanouir dans leur nouvel environnement. Comment se loger, se restaurer, se déplacer, se faire accompagner, se cultiver, se dépenser ou encore s'engager ? Où se renseigner pour décrocher un emploi ? Quels sont les dispositifs gratuits dont ils peuvent profiter ? Qu'est-ce que la CarteCulture ?

Un campus axé sur le bien-être

« *À l'université de Bourgogne (uB), on trouve vite ses marques. C'est aéré avec de grands espaces, le trafic n'est pas surchargé, on accède facilement à la nature environnante. Il y a toujours des animations, des activités culturelles ou sportives auxquelles participer. On y vit bien, et c'est un facteur de réussite d'étudier dans de bonnes conditions* », explique Maxence Roulliat, vice-président de l'uB délégué à la vie, à la démocratie et au bien-être étudiant, en sixième année de médecine. Avec plus de 110 associations sur le campus, une commission Solidarité en capacité d'intervenir auprès d'étudiants en situation d'urgence, des actions en faveur de la santé mentale ou contre les violences et les discriminations avec l'Amacod, l'enseignement supérieur métropolitain se démarque aussi par l'importance donnée au bien-être des étudiants. Arrivé en 2015, Maxence Roulliat constate : « *Chaque année, les étudiants s'engagent et se retroussent les manches pour faire évoluer leur campus, être acteurs du changement. Avec le soutien et l'écoute des professeurs, de la métropole, on sent que la vie étudiante prend de l'ampleur. J'aimerais que tous les lycéens bourguignons réfléchissent à cette qualité de vie plutôt que de s'orienter automatiquement vers des villes comme Lyon ou Paris* ».

De nouveaux logements étudiants

Le 15 juin dernier, le maire de Dijon et président de Dijon métropole François Rebsamen inaugurait, Cours Fleury, 112 logements destinés aux étudiants. Cette offre d'Edensy renforce les 3 600 logements du Crous de Dijon et le parc locatif privé existant. Les travaux de l'Observatoire territorial du logement étudiant de Dijon métropole de juin 2021 concluent à un besoin de 1 000 logements étudiants à loyer social. Dijon métropole envisage plusieurs solutions et teste dès cette rentrée un dispositif inédit sur le territoire avec Grand Dijon Habitat et l'Afev (association qui mobilise 350 étudiants à Dijon et Chenôve pour accompagner des jeunes en difficulté éducative et créer du lien dans les quartiers populaires) : « Kaps », une colocation à loyers modérés pour des jeunes entre 18 et 30 ans (étudiants, jeunes actifs ou en service civique) qui s'engagent à mener des projets collectifs au cœur des quartiers populaires.

Plus d'informations sur Kaps sur afev.org

Retrouvez notre guide de l'étudiant sur **metropole-dijon.fr**

Formations et entreprises main dans la main

Sur les thématiques liées à la santé, à l'intelligence artificielle, à l'écologie urbaine ou encore à l'agroécologie, la métropole œuvre au rapprochement de la recherche, de l'entreprise, de l'enseignement supérieur et de la formation. En encourageant le développement de l'innovation sur le territoire, elle renforce l'attractivité des formations accueillies et des diplômés. Les projets innovants et internationaux menés par la métropole comme Smart city ou Response sont intéressants pour les écoles d'ingénieur. Et les étudiants régionaux accèdent ainsi à une offre d'enseignement supérieure de qualité, de proximité. L'université de Bourgogne et sept établissements d'enseignement supérieur de Dijon et Nevers s'unissent pour créer un établissement public expérimental (EPE) : l'uB, l'école de commerce de Dijon (BSB), le campus dijonnais de Sciences Po Paris, trois écoles d'ingénieur (le CESI, ESEO et l'ESTP), le CHU et le centre régional de lutte contre le cancer (CGFL). L'objectif est de proposer des formations conjointes, compétitives et d'initier des projets communs de grande envergure à dimensions nationales et internationales.

40 000 étudiants dont **10%** d'étudiants internationaux

Les grands événements de rentrée sur le campus

Chaque année l'université de Bourgogne (uB) oriente et renseigne les étudiants lors des *Campus Days,* en septembre.

Jusqu'au 12 septembre

Pour réussir leur rentrée, près de 4 000 nouveaux bacheliers sont accompagnés par un tuteur. Un moyen original pour communiquer toutes les informations utiles sur les infrastructures, les dispositifs d'aide et les différents services à leur disposition pendant les deux premières semaines.

Le 14 septembre

La *Journée du campus solidaire* imaginée avec le Crous. Une gratiferia, des associations, un atelier vélo, une brocante avec vaisselle gratuite et linge, un concert de rentrée…

Le 21 septembre

Le top départ de la traditionnelle *Color Campus,* course colorée de quatre kilomètres sur le site de l'uB sera donné depuis l'esplanade Erasme à partir de 16h15. Dès 18h30 à l'Atheneum, huit concerts gratuits (festival *Novosonic*).

Le 28 septembre

Life Day Mobilité est une journée de sensibilisation à la sécurité routière et d'information sur la mobilité à l'international ponctuée par un pique-nique géant.

Le 29 septembre

La nuit européenne des chercheurs, est un événement culturel, scientifique et l'occasion d'échanger avec les chercheurs de l'université.

Lieux de rendez-vous et programmation complète sur ub-link.u-bourgogne.fr

CLIMAT

Transition climatique du territoire
Un projet commun

Dijon métropole a la responsabilité d'élaborer et d'animer le plan Climat Air Energie territorial (PCAET). Ce document définit, à l'échelle des 23 communes de la métropole, les objectifs et les actions à mettre en œuvre pour atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter.

Rappelons-le d'emblée : Dijon métropole fait partie des villes européennes de référence en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Elle compte parmi les 100 villes engagées dans le programme « villes neutres et intelligente pour le climat » et a été retenue par la commission européenne comme « ville pilote » pour faire la démonstration de la capacité des collectivités à atteindre la neutralité carbone en 2050. À travers le développement des mobilités douces, les efforts en matière de sobriété énergétique, la rénovation de l'habitat, le soutien à l'agroécologie et aux circuits courts, la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, les évolutions des pratiques de tri des déchets, la production de biogaz, d'électricité solaire, et bientôt d'hydrogène vert, Dijon métropole et ses habitants agissent concrètement en faveur de la neutralité climatique. L'objectif du prochain PCAET est d'amplifier cette dynamique collective.

C'est dans cette perspective que Dijon métropole sollicite dès aujourd'hui les acteurs locaux, le conseil de développement, les entreprises, les associations et les citoyens (voir page suivante) à s'engager avec elle pour construire un programme d'actions à la hauteur des enjeux et qui préserve la qualité de vie et la cohésion de notre territoire. D'une durée de 6 ans ponctuée par des suivis réguliers, ce programme devra être adopté début 2025 par le conseil métropolitain à l'issue d'une ultime phase de consultation publique réglementaire.

Des ateliers de la Fresque du climat sont déjà organisés.

Les 5 engagements de la métropole

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Faire preuve de sobriété énergétique
- Développer les énergies renouvelables
- Évaluer sa vulnérabilité et s'adapter au changement climatique
- Veiller à la qualité de l'air

Qualité de l'air : en bonne position

D'Hauteville-lès-Dijon à Magny-sur-Tille en passant par Saint-Appolinaire ou Quetigny, les concentrations en dioxyde d'azote et en particules fines sont en dessous des seuils réglementaires fixés par les normes européennes et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette très bonne qualité de l'air exempte la métropole de la mise en place d'une Zone à faible émission (ZFE) contraignante au profit d'un classement en « Territoire de vigilance ».

Vous avez **la parole**

Le changement climatique peut être anxiogène car il contraint chaque année davantage les activités économiques et nos modes de vie. Il est aussi moteur de transformation, et donc de progrès. Voilà pourquoi la collectivité fait le choix d'associer les habitants à l'élaboration de son plan climat. D'ici fin décembre, de nombreuses occasions vous seront données pour y contribuer. Suivez le guide !

Une exposition pour interroger et agir

En 20 ans, nos habitudes de vie ont drastiquement changé. Jusqu'où peuvent-elles encore évoluer ? Quels changements êtes-vous prêts à adopter ? Quelles mutations ont déjà transformé les 23 communes ? Comment voyagerons-nous et vivrons-nous demain ? Quels objectifs vous semblent tenables ou non tenables ? L'exposition itinérante *Demain la vi(ll)e*, conçue par Dijon métropole et Latitude 21, recueille votre avis et vos perceptions pour atteindre la neutralité carbone en 2050. C'est à vous de glisser un haricot, vert si vous êtes en accord avec les propositions, rouge si vous êtes en désaccord. Il n'y a pas de « bonne » réponse : seuls l'échange et la discussion comptent ! 320 personnes ont déjà testé cette exposition présentée pour la première fois lors du *Vyv Festival* (voir photo) en juin dernier. À votre tour de contribuer !

Suivez l'exposition

- Du 18 au 29 septembre à la maison du projet de Quetigny
- Le samedi 30 septembre à la mairie de Chevigny-Saint-Sauveur
- Du 13 au 20 octobre à l'Institut Agro Dijon
- Du 17 novembre au 1er décembre à Co-hop, espace tiers-lieu du Cesam à Dijon
- Le 7 décembre à 18h30 à l'Hôtel de ville de Dijon (salon blanc) à l'occasion de l'Agora jeunes
- Du 8 au 15 décembre à la Turbine de Talant

Une fresque pour comprendre et dessiner

Tout est lié. De nombreux paramètres et facteurs impactent notre environnement : ils ne sont pas forcément évidents à percevoir et peuvent faire appel à des notions difficiles à appréhender. Les « fresqueurs » animent dans les communes un jeu collaboratif, ludique et créatif tout public : la *Fresque du climat*. Un outil de sensibilisation didactique qui mise sur les connaissances collectives pour mettre en lumière des interactions souvent insoupçonnées entre l'activité humaine et l'environnement.

Des débats pour échanger et partager

Portés par les structures de proximité des 23 communes métropolitaine, les ateliers questionnent les habitants autour de trois thématiques : l'alimentation, la mobilité et le logement. Comme pour les Agoras jeunes organisées depuis 2021, il s'agit de créer un espace d'expression nécessaire au dialogue et à l'échange pour faire ensuite le relais et la synthèse de l'opinion publique exprimée : avis, idées, sentiments, projets…

Suivez la Fresque

- Le vendredi 22 septembre de 18h à 21h à la Maison de la Culture et des Associations Espace Anne-Marie Lamblin de Daix
- Le samedi 23 septembre matin pendant le grand marché bio de Quetigny. Inscription possible par téléphone au 03 80 46 06 95
- Le samedi 30 septembre de 9h à 12h à la mairie de Chevigny-Saint-Sauveur
- Le samedi 07 octobre de 9h à 12h Salle Arnaud Bonin (à côté de la mairie) à Saint-Apollinaire
- Le 18 novembre de 9h à 12h à la Turbine de Talant

Participez à la concertation citoyenne en ligne et retrouvez les dates des événements sur metropole-dijon.fr

check POUR LE CLIMAT
LE CLIMAT EN QUESTIONS

DIVIA
Abri vélos sécurisé
VeloPark
DIVIA
Abri vélos sécurisé
VeloPark

Multimodale et fière de l'être !

Pour ses 260 376 habitants, Dijon métropole a mis en place un réseau de transports en commun parmi les plus performants de France, tout en continuant à développer les déplacements doux. Le ticket de bus y est l'un des moins chers, sans oublier 340 kilomètres de voies cyclables, 6 000 arceaux et 1 230 vélos disponibles en location. Navette électrique et marche à pied complètent cette offre riche qui permet de se déplacer aux quatre coins des 23 communes métropolitaines.

Les mobilités

40,7
millions de voyages à bord des bus et des trams

89 332 voyages quotidiens en moyenne sur T1 et T2
82 664 voyages quotidiens en moyenne dans les bus Divia
807 voyages quotidiens en moyenne à bord de DiviaCity
11 159 voyages à bord des transports à la demande

33
rames de tramway

20 kilomètres de voies
2 lignes de tramway (T)

194
véhicules avec des fonctionnalités différentes

108 bus hybrides
184 bus à plancher surbaissé dotés d'une rampe d'accès dont,
89 articulés
7 lignes de bus à niveau élevé de service (Lianes)
8 lignes de bus (B)
1 ligne circulaire (Corol)
10 lignes de transport à la demande (R)
6 lignes Flexo assurant la desserte des zones industrielles (F)
1 ligne de nuit (Pleine Lune)
15 services scolaires assurés désormais en car
5 navettes électriques (DiviaCity)
10 véhicules pour le transport des personnes à mobilité réduite (PMR)

dans la métropole

10,5
millions de kilomètres parcourus par les bus et les trams

1 arrêt ou 1 station de tram à moins de 300 m pour **90%** des habitants et pour **92%** des emplois métropolitains

461
abonnés DiviaVélo en location longue durée

800 vélos DiviaVélo disponibles en location longue durée
372 vélos loués en courte durée (DiviaVélodi) par jour en moyenne
16 DiviaVéloPark

8,9
millions d'euros investis dans le développement des mobilités

181
véhicules stationnés chaque jour en moyenne sur les parkings-relais

3 parkings-relais : Piscine olympique, Valmy, Zénith
1 159 inscrits au service Divia Covoit'
369 trajets réalisés

94,4 %
TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS DU RÉSEAU DIVIA

*Source Baromètre de satisfaction 2022
Utilisateurs du Réseau Bus et Tram, du stationnement en ouvrage DiviaPark et des solutions DiviaVélo

Le tram, **quelle histoire**

Abandonné dans les années 1960, le tramway est de retour en 2012, après de longs mois d'études et de travaux. Souvenons-nous…

Le 1er septembre 2012, des dizaines de milliers d'habitants de l'agglomération dijonnaise se pressent à bord des rames flambant neuves de la ligne T1, qui relie désormais la gare Dijon ville à Quetigny. Le 8 décembre, c'est au tour de la ligne T2 d'être mise en service. Deux dates clés dans l'histoire d'une agglomération qui avait pourtant dit adieu à son tramway le 1er décembre 1961. Le tout dernier des trams en circulation à Dijon depuis les années 1890 avait rejoint le dépôt, puis les 24 kilomètres de rails avaient été déposés, sacrifiés à l'aune du « tout voiture » qui faisait fureur à l'époque. La mode était alors à l'abandon du ferré en ville. En 2006, François Rebsamen lance l'idée d'un nouveau transport en commun en site propre. Seulement quelques villes de France comme Nantes, Strasbourg ou encore Grenoble ont déjà renoué avec le tramway. Le choix est validé le 12 novembre 2008, après de longues études qui confirment l'intérêt et la faisabilité. Le potentiel est là : le réseau de bus de l'agglomération atteint un niveau de fréquentation exceptionnel. À titre d'exemple, la principale ligne (L1, qui relie Talant à Chevigny-Saint-Sauveur) transporte déjà plus de 30 000 passagers par jour.

EN 1992

Un double pari à tenir

Le tramway s'invite peu à peu dans l'imaginaire puis dans le quotidien des habitants. En mai et juin 2009 a lieu la présentation du projet. Quelques mois avant le lancement de ces travaux historiques par leur ampleur, il fallait relever un double défi : tenir l'agenda et le budget. Double pari tenu : après deux ans de travaux seulement, T1 entre en service avec neuf mois d'avance sur le planning initial ! T2 attendra trois mois car les rames sont arrivées en retard. Le budget de 400 millions d'euros, porté par le Grand Dijon (aujourd'hui Dijon métropole) avec l'appui de la Région, de l'État et de l'Europe, est respecté. Grâce à un groupement d'achat avec la métropole de Brest et le choix d'acheter des rames 100% françaises, une économie importante a été réalisée. L'entreprise Alstom a remporté ce marché. Au-delà du renforcement de l'offre de transport, la réintroduction du tramway modifie en profondeur le paysage urbain, remodèle le visage des principales artères des villes traversées, végétalise les espaces publics – 80% de la plateforme du tram est engazonnée – et transforme l'image de la métropole dijonnaise.

Règles du jeu

MATÉRIEL
UN PLATEAU DE JEU
UN DÉ (non fourni)
UN PION PAR JOUEUR (non fourni)

Chacun votre tour, lancez un dé et avancez votre pion selon le nombre obtenu. But du jeu : être le premier à arriver avenue du Drapeau, au siège de Dijon métropole, pile sur la case 31. Sur votre trajet, certaines cases vous ralentiront, ou au contraire, vous feront accélérer. Attention, si votre score vous transporte au-delà de la case 31, reculez d'autant de cases qu'il vous reste à parcourir. En famille, entre amis, embarquez à bord du tram et partez à la (re)découverte de la métropole !

CASE 1 « Emporté par la foule » au Zénith de Dijon, vous ne vous arrêtez plus de chanter : rejouez !

CASE 2 Empruntez un DiviaVélodi et poursuivez votre chemin sur l'une des nombreuses pistes cyclables métropolitaines jusqu'en case 9.

CASE 3 À la Cité internationale de la gastronomie et du vin, faites une pause gourmande et passez le prochain tour.

CASE 4 Vous triez vos déchets, grâce à cet écogeste, avancez de deux cases.

CASE 5 Laissez votre voiture au parking-relais et prenez le tram qui vous fait avancer rapidement de quatre cases !

CASE 6 Depuis l'arrêt Godrans, accédez au centre-ville de Dijon et aux Halles. Bon marché !

CASE 7 Jour de match ! Depuis l'arrêt Parc des sports, rendez-vous au stade Gaston Gérard pour encourager le DFCO, un des cinq clubs professionnels soutenus par la métropole.

CASE 8 Attrapez un train à la gare de Dijon ville et avancez en case 11.

CASE 9 Vous avez besoin d'un coup de pouce pour vos démarches administratives : rendez-vous au Château de Quetigny, un des points d'accès aux droits de la métropole.

CASE 10 Après quelques longueurs à la piscine olympique ou à celle du Carrousel, nagez jusqu'en case 12.

CASE 11 À l'arrêt Carraz, descendez du tram afin de poursuivre en bus en direction du sud de la métropole ou restez à bord pour rejoindre Chenôve ou Dijon.

CASE 12 Pause fraîcheur, prenez un grand verre d'eau. Dijon métropole assure l'alimentation en eau potable des 300 000 habitants de la métropole et des communes desservies.

CASE 13 Les moutons ont remplacé les tondeuses dans certains espaces verts. Avancez jusqu'au Jardin de l'Arquebuse en case 16 pour découvrir en quoi l'éco-pâturage favorise la biodiversité.

CASE 14 Rendez-vous pour un examen médical au CHU de Dijon : arrêt forcé pendant deux tours.

CASE 15 Le réseau de transport évolue et certaines stations changent de nom. Le tram et dix lignes de bus se croisent désormais à l'arrêt Monge Cité de la gastronomie, près duquel on trouve aussi des vélos en libre service et un parking.

CASE 16 Papillonnez dans les allées du Jardin de l'Arquebuse et découvrez les instectes pollinisateurs présentés dans l'exposition *Buzz*. Envolez-vous jusqu'à la case 18 !

CASE 17 Vous vous faites une toile dans un des cinémas de la métropole, à Quetigny ou dans le centre de Dijon.

CASE 18 Descendez à l'arrêt Auditorium pour profiter d'une soirée musicale dans une salle à l'acoustique remarquable.

CASE 19 Vous arrivez au site funéraire de Dijon métropole : retour à la case départ…

CASE 20 Baladez-vous dans les vignes de la métropole, en vous arrêtant à Chenôve.

CASE 21 Faites un arrêt à Dijon place de l'Europe, dont le nom est associé depuis 2017 à celui de Simone Veil.

CASE 22 Sur le campus universitaire, faites une pause le prochain tour afin de vous (re)plonger dans les études.

CASE 23 Votre entreprise se développe et s'agrandit. Les nouveaux locaux sont désormais situés à l'écopôle Valmy – Dijon métropole.

CASE 24 Rejoignez vos amis au Cèdre, dans le centre de Chenôve. Tout comme dans de nombreux lieux culturels de la métropole, le tarif est réduit avec votre CarteCulture !

CASE 25 Dans le centre historique de Dijon, touchez la Chouette, faites un vœu et rejouez !

CASE 26 En promenade le long du canal de Bourgogne, vous ne voyez pas le temps passer et oubliez de jouer le prochain tour.

CASE 27 À la Motte-Giron, admirez le point de vue sur la métropole et les arbres plantés chaque année depuis 2015 dans le cadre de « la Forêt des enfants ». Un événement festif annuel en l'honneur de la biodiversité.

CASE 28 Place de la République, vous retrouvez un ami. Attendez qu'un autre joueur tombe sur cette case avant de pouvoir rejouer.

CASE 29 Attaque de canards au port du Canal à Dijon, reculez de cinq cases.

CASE 30 Virée shopping dans un des centres commerciaux de la métropole, à la Toison d'Or ou à Quetigny. La journée s'achève au cinéma. Retournez en case 17.

CASE 31 C'est gagné ! Vous êtes arrivé à destination avenue du Drapeau, au siège de l'assemblée métropolitaine. Suivez son actualité sur les réseaux sociaux !

Puissance Tram

4 500 arbres ont été plantés le long des lignes T1 et T2. Quant au gazon longeant les rails, il est entièrement arrosé grâce à l'eau de pluie collectée dans le réservoir Darcy.

Divia, l'un des réseaux de bus le
et les moins chers de France

Les bus représentent près de la moitié des voyages réalisés sur le réseau Divia. Chaque jour, plus de 82 000 voyages sont enregistrés dans les 194 véhicules motorisés ou électriques. Le prix du ticket de 1,40 euros est l'un des moins chers de France.

Les Lianes à niveau élevé de service desservent les principaux quartiers d'habitation et les grands équipements. Elles fonctionnent tous les jours, tôt le matin et jusque tard le soir, avec une fréquence élevée (avec un passage toutes les six minutes aux heures de pointe). Les lignes de bus numérotées B10 à B19 assurent un maillage fin de la métropole en couvrant les quartiers moins denses et les communes plus petites en nombre d'habitants. Des services complémentaires, notamment les bus à la demande, ou des services spécifiques (bus nocturnes, cars scolaires) complètent une offre qui répond ainsi à tous les besoins. Au total, 49 lignes sillonnent les 23 communes métropolitaines.

Des évolutions du réseau

Le réseau de bus évolue en cette rentrée 2023 pour mieux répondre aux besoins des voyageurs en desservant par exemple les nouveaux quartiers comme le Jardin des maraîchers ou les nouvelles zones d'activités (Écoparc Dijon Bourgogne, les Parcs d'Oscara…) et réduire à la fois l'impact environnemental et le coût du service quand il n'est pas suffisamment utilisé, en évitant de faire rouler des bus à vide.

Des tarifs parmi les plus bas de France

Cette évolution du réseau permet de maintenir le prix du titre de transport à un niveau qui figure parmi les plus bas de France : le voyage est à 1,40 euro (1,50 euro à Amiens, 1,60 euro à Clermont-Ferrand, 1,70 euro à Nice, 2 euros à Lyon, 2,10 euros à Paris). L'accessibilité du réseau de transport c'est aussi la capacité pour chacune et chacun de profiter des 194 véhicules qui circulent sur le réseau. La quasi-totalité des bus est équipée de rampes d'accès. Des travaux sont engagés pour rendre accessibles le plus grand nombre possible des 1 044 arrêts de la métropole, notamment aux personnes à mobilité réduite. Les arrêts sont systématiquement mis aux normes en cas de travaux comme ce fut le cas l'an passé dans le quartier Fontaine d'Ouche ou dans le secteur de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Le niveau global d'accessibilité du réseau Divia Bus & Tram est très satisfaisant avec 100% des trams et 62% des arrêts de bus accessibles.

es plus performants

VALÉRIE CAMUS
Habitante de Beaune

« Les transports en commun, c'est moins cher et plus écologique »

Tous les jours, Valérie Camus, qui habite à Beaune, se rend en train à Dijon où elle travaille. Depuis la gare, elle saute dans le tramway pour arriver à son bureau en quelques minutes. *« C'est moins long que de venir en voiture, moins stressant et moins fatigant, je n'ai pas à chercher de place pour stationner. C'est moins coûteux, du fait de la hausse du prix de l'essence et aussi grâce au remboursement de la moitié de l'abonnement par l'employeur. Et enfin, c'est évidemment plus écologique, et j'y suis très sensible. »* Le tramway est certes parfois très plein aux heures de pointe, mais il est tellement pratique ! Ce qui fait que Valérie ne se prive pas, quand elle en a besoin, de prolonger l'expérience pour une séance shopping à Toison d'Or, pour piquer une tête à la Piscine olympique ou pour aller voir son fils jouer au handball à Longvic.

Demain, l'hydrogène une énergie propre

Dijon métropole a fait le choix de l'hydrogène pour ses bus de demain. Les premiers véhicules fonctionnant à l'hydrogène et seront livrés au premier semestre 2024. Ils seront alimentés par les deux stations de production d'hydrogène vert, dont la première sera inaugurée bientôt. Cette station, située à proximité de la déchetterie Dijon Nord, produira chaque jour 440 kilos de ce nouveau carburant écologique, qui sera utilisé par les bus mais également par les nouveaux camions de collecte des ordures ménagères. Une deuxième unité de production est prévue dans le Sud dijonnais. L'investissement total est évalué à 100 millions d'euros. À terme, la totalité du parc de bennes à ordures et de bus aura basculé vers l'hydrogène, positionnant la métropole comme une pionnière sur cette énergie. Une stratégie payante, puisque la métropole a été choisie pour accueillir les Journées nationales de l'hydrogène 2024.

Priorité sécurité

La police municipale de Dijon, à travers le groupement de soutien et d'intervention (GSI), est particulièrement active pour la sécurité dans les transports. Cette action est inscrite et formalisée dans le cadre d'une convention qui mobilise la ville de Dijon, la Préfecture, la police nationale et Dijon Kéolis Multimodalité. Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur a annoncé en novembre dernier que Dijon faisait partie des huit métropoles choisies par l'État pour implanter, en 2024, l'un des nouveaux services interdépartementaux de sécurisation des transports en commun (SISTC), avec la mobilisation 60 à 90 policiers nationaux.

Vous avez demandé **le bus ?**

Dans les zones peu denses, les bus sont parfois peu remplis. Le nouveau service Divia à la demande est une solution appropriée qui de plus, est écologique et économique.

Divia à la demande, comment ça marche ? Il s'agit d'un bus prévu à un horaire donné mais qui ne circule que si des passagers ont préalablement réservé leur place à bord. Dans des secteurs à faible densité, en particulier en zone péri-urbaine, c'est la garantie que le bus ne roule pas à vide. Une solution économique et écologique. Pour les voyageurs, c'est très simple : il suffit d'appeler pour déclencher le passage du bus. Certaines lignes du réseau Divia fonctionnent essentiellement à la demande : elles sont numérotées R30 à R39. Depuis le 28 août, de nouveaux quartiers sont concernés par un service à la demande : Sainte-Anne et Montagne de Larrey à Dijon ; la desserte de l'école de gendarmerie (ex-ligne Express) basculent également vers le transport à la demande, un service connu des habitants des communes de Corcelles-les-Monts, de Flavignerot, de Bressey-sur-Tille ou encore de Magny-sur-Tille où ce système est en place depuis qu'elles ont rejoint la métropole.

De nouveaux trajets sur réservation

Plusieurs lignes fonctionnent partiellement à la demande : le service est régulier à certaines heures, puis sur demande à d'autres. C'est le cas notamment de la Lianes 8 (Chicago – Saint-Apollinaire) à partir de 22h30, ou de la ligne B10 sur laquelle il faudra déclencher le passage d'un bus le dimanche après-midi au départ ou à l'arrivée d'Ahuy. Flex'Night, qui prend partiellement le relais de la Lianes 7 entre Cap Vert et Chevigny-Saint-Sauveur à partir de 21 heures, fonctionne aussi à la demande dans le sens Chevigny-Cap vert : il est nécessaire de réserver son bus au moins une heure à l'avance. Dernière précision, le tarif pour accéder aux bus à la demande est le même que pour les autres bus et le tram. Les abonnements et l'ensemble des titres permettent de monter à bord.

Un seul numéro pour réserver : le 03 80 11 29 29 (de 7h30 à 19h du lundi au samedi) ; ou sur le site internet reservation.divia.fr ou via la nouvelle appli « Divia à la demande ». En règle générale, la réservation doit être faite la veille avant 17h (le samedi pour le lundi), sauf pour Flex'Night.

JEAN-PIERRE FLESCH
51 ans, habitant du quartier du Parc à Dijon

« Sans DiviaAccès, je serais enfermé chez moi »

Le transport à la demande est déjà connu des utilisateurs de DiviaAccès. Il permet aux personnes à mobilité réduite (PMR) de bénéficier d'un service de transport porte-à-porte adapté. Jean-Pierre Flesch, 51 ans, habitant du quartier du Parc à Dijon, est non-voyant. Il utilise le service plusieurs fois par semaine pour des rendez-vous médicaux mais aussi pour ses déplacements personnels. Vivant seul et sans chien d'aveugle, l'accès aux bus et tramway reste compliqué. *« Je suis originaire d'un petit village, donc je mesure la chance que nous avons, à Dijon, d'avoir DiviaAccès. Dans certaines grandes villes, le service PMR est saturé et il est difficile d'y avoir recours. Sans DiviaAccès, c'est bien simple : je serais enfermé chez moi ! »*

Le boom du **vélo**

C'est un souhait de la métropole et de plus en plus de métropolitains, de touristes choisissent le vélo pour se déplacer. Le succès de ce mode de transport tient notamment aux efforts de la collectivité qui investit dans des aménagements urbains favorables à sa pratique.

Écologique, très peu coûteux, il permet des déplacements rapides tout en entretenant la forme. Le vélo connaît un succès grandissant pour les déplacements urbains et péri-urbains. D'autant qu'il se pratique désormais sur des infrastructures de plus en plus nombreuses et sûres. Dijon métropole a pour objectif de porter, d'ici à 2030, la part modale du vélo de 3 à 12% des déplacements dans l'agglomération. Les 340 kilomètres de pistes et bandes cyclables existants et les 6 000 arceaux permettant de stationner son biclou et les 16 parkings sécurisés – DiviaVéloPark – ont convaincu bien des métropolitains de troquer leur voiture pour un vélo. Leur vélo personnel ou un vélo de location, à l'image de ceux proposés par DiviaVélo en location longue durée ou, pour un usage plus ponctuel, des vélos DiviaVélodi en location courte durée.

Dijon métropole a engagé un plan vélo doté de trois millions d'euros en 2023 pour compléter le réseau de pistes et d'équipements cyclables.

Des nouveaux aménagements

Ces derniers mois, de nouveaux aménagements ont été réalisés, contribuant à sécuriser la pratique du vélo : route de Dijon à Longvic, carrefour du 8 Mai, entre Dijon et Ahuy. La volonté de Dijon métropole est de créer partout, à l'occasion de chaque réfection de voirie, des infrastructures en faveur des modes de déplacements doux. Prochainement, la place du 30-Octobre va faire l'objet d'un aménagement « à la hollandaise », pour la sécurité des cyclistes.

Retrouvez le schéma directeur cyclable 2023-2030 sur metropole-dijon.fr

La métropole, **ça marche**

La marche, c'est la santé. C'est aussi le moyen le plus écologique de se déplacer. La métropole favorise ce mode de mobilité en développant les zones piétonnes, en réduisant la vitesse automobile ou encore en traitant les secteurs à risques.

La marche à pied, si elle n'est pas comptabilisée dans les études sur les modes de transport des Français, reste indubitablement le moyen numéro un de se déplacer. Selon les associations militant en faveur de la marche, nos pieds représentent 20 à 25% de l'ensemble de nos déplacements. À bien y réfléchir, on se rend compte que la marche est mobilisée quel que soit le mode de transport : on se rend à pied de chez soi jusqu'à sa voiture, jusqu'à son quai de gare, jusqu'à la station de tram voire jusqu'à son vélo. Tout le monde marche, d'où l'importance d'aménager de la manière la plus confortable et la plus sûre les espaces dédiés à la marche. Pas seulement les rues piétonnes, qui se sont fortement développées et font l'objet d'investissements importants au centre-ville de Dijon, mais également les trottoirs, les zones piétonnes et les espaces de rencontres – espaces partagés entre tous les usagers où la vitesse est limitée à 20 km/h –, dans les quartiers et les communes.

Dijon sur le podium

Lancé en 2021 par le collectif Place aux piétons, qui regroupe la Fédération française de randonnée pédestre, Soixante millions de piétons, Rue de l'avenir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables, le palmarès des villes marchables s'inspire du baromètre des villes cyclables, créé quatre ans plus tôt. Belle surprise : dès la première édition, Dijon figure à la deuxième place des villes marchables dans sa catégorie de taille (100 000 à 200 000 habitants). 600 habitants ont répondu au questionnaire en ligne proposé par Place aux piétons. Ils soulignent leur attachement à des espaces réservés aux piétons, agréables, bien aménagés, végétalisés et dotés d'équipements (bancs publics, fontaines, toilettes…), appellent à un meilleur respect de ces espaces par les vélos, les trottinettes et même les voitures, et invitent à une réduction de la vitesse des véhicules – d'où la généralisation du 30 km/h au centre-ville et dans de nombreux autres secteurs de la métropole. Place aux piétons appelle pour sa part à la mise en place d'un plan marche national qui se déclinerait dans les territoires à l'instar des plans vélo. Un message entendu à Dijon, où s'est déroulée la dernière rencontre nationale du collectif, en septembre 2022.

Une navette électrique gratuite pour se déplacer au cœur de la métropole

Complémentaire de la marche à pied, DiviaCity permet à celles et à ceux qui ne peuvent pas beaucoup marcher de profiter du centre-ville piétonnier.
La petite navette électrique, gratuite, sillonne les rues piétonnes, se rendant jusqu'à la gare et à la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Elle circule du lundi au samedi, de 7 à 19 heures, à raison d'un passage toutes les dix minutes.

… et ça roule

La voiture reste indispensable pour certains usages : transport des enfants en bas âge, courses alimentaires ou encombrantes, ou lorsqu'on a des difficultés à marcher. Chaque fois que possible, le covoiturage une solution qui réduit le nombre de voitures et par conséquent les émissions de CO_2.

Dijon métropole veille à garantir un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de transport, en rupture avec l'époque du « tout voiture » des années 1970 à 1990, tout en assurant la possibilité de circuler et de stationner en voiture. C'est le sens de son engagement financier important dans une infrastructure comme la Liaison Nord (LiNo) : après avoir contribué à sa construction à hauteur de 37 millions d'euros en 2012-2014 (soit 22,5 % du coût total de ce projet porté par l'État), la collectivité a cofinancé le réaménagement de l'échangeur d'Ahuy, qui a représenté un coût de 3,3 millions d'euros destiné à résorber l'engorgement du rond-point aux heures de pointe. La LiNo, comme l'ensemble de la rocade, fait désormais partie des voiries gérées par Dijon métropole.

Près de 13 000 places de stationnement aménagées

La voiture a donc encore sa place. Pour preuve, Dijon métropole est propriétaire de dix parkings en ouvrage, soit 3 900 places auxquelles s'ajoutent près de 9 000 places sur la voirie. L'extension du secteur réglementé permet d'éviter le phénomène des voitures ventouses, au bénéfice des riverains et des commerçants. Le dernier parking en ouvrage construit, Monge Cité de la gastronomie, compte 457 places. Il est idéalement situé à l'entrée Sud du centre-ville, d'où l'accès au cœur de ville est possible par la rue Monge. Ce parking est l'une des composantes du pôle multimodal Monge où il est également possible de monter dans un tram, dans un bus, dans la navette DiviaCity et même encore d'opter pour un vélo en libre-service DiviaVélodi.

Le covoiturage, pensez-y

Une voiture avec trois passagers plutôt que trois voitures. C'est le principe du covoiturage, solution contre l'engorgement urbain et la pollution.
Dijon métropole et APRR ont aménagé un parking à Fénay (près de l'A311 et de l'échangeur 48 de Dijon Sud) afin de faciliter et sécuriser le stationnement de celles et ceux qui se retrouvent au péage Dijon Sud pour se regrouper dans une seule voiture ou embarquer des passagers recrutés via des plateformes comme BlaBlaCar ou DiviaCovoit'. Ce parking gratuit de 49 places est la première aire officielle de covoiturage de la métropole. Les adeptes du covoiturage stationnent également volontiers aux autres entrées de ville, notamment à Plombières-lès-Dijon à l'entrée de l'A38 ou aux abords du péage d'Arc-sur-Tille le long de l'A31 sur un parking spécifiquement dédié.

MÉTROPOLE CONNECTÉE

Prendre en main son quotidien avec OnDijon

Plongez à la découverte de l'application mobile gratuite qui vous alerte, vous informe et vous donne accès à des services métropolitains divers pour vous faciliter la vie au quotidien. Petit tour d'horizon des fonctionnalités.

Lancée en octobre 2021 lors de la Foire internationale et gastronomique de Dijon, l'application mobile OnDijon regroupe au sein d'une même interface un large éventail de services pratiques de la collectivité, tout en permettant aux habitants des 23 communes de la métropole d'obtenir des informations d'intérêt général en temps réel. Fruit d'un travail de conception réalisé par Dijon métropole et le groupement d'entreprises composé de Bouygues Energies & Services, Citélum, Suez et Capgémini, cette application innovante est connectée à un écosystème numérique très performant gérant à distance l'ensemble des équipements urbains métropolitains. L'application continue de se développer avec et pour les habitants du territoire dans le cadre du premier projet français de métropole intelligente.

Signaler en direct certains incidents

OnDijon peut être utilisée, avant tout, pour signaler des désordres sur la voie publique : un lampadaire en panne, des encombrants jetés ou abandonnés sur le trottoir. Les alertes, qui impliquent l'envoi d'un bref descriptif du dommage, éventuellement associé à une photo, s'effectuent rapidement, grâce à une géolocalisation. Des agents analysent ensuite l'intervention à réaliser et l'affectent aux services techniques concernés. Chaque signalement permet d'envoyer des équipes dans les meilleurs délais. Les auteurs sont tenus informés en direct des étapes de résolution du problème.

Profiter de nombreux services pratiques

L'application, qui référence les différents services métropolitains en ligne liés à la vie quotidienne, facilite la vie des habitants. Comme postuler à des offres d'emploi, prendre rendez-vous pour renouveler un titre d'identité, connaître les horaires d'ouverture et de fermeture d'une piscine, ou l'emplacement des toilettes publiques. « *Le menu de l'application est assez intuitif. En quelques clics, à partir des onglets principaux, ou en faisant des recherches par mots-clés, on peut obtenir des informations utiles pour anticiper et optimiser ses déplacements* », explique Jean-François, 60 ans, un habitant de Marsannay-la-Côte ayant participé à un atelier citoyen sur le développement de nouvelles fonctionnalités de l'application..

PLUS DE
16 000 TÉLÉCHARGEMENTS
DEPUIS SON LANCEMENT

5 000 UTILISATEURS
DIFFÉRENTS SUR 30 JOURS

PRÈS DE **500** SIGNALEMENTS
EFFECTUÉS CHAQUE MOIS

Suivre les actualités de sa commune en temps réel

Connecté à un seul et même compte depuis son smartphone, l'utilisateur d'OnDijon peut aussi se tenir informé des actualités de la métropole, à travers des « cards d'info » proposant des contenus personnalisés pour chaque commune. « *Il suffit de renseigner ses préférences pour être informé sur une zone ou plusieurs en temps réel, à travers des notifications* », précise Guy, 63 ans, un habitant de Talant. « *On peut recevoir aussi des alertes, par exemple pour des fermetures de parcs, des changements dans les transports ou des alertes météo* », poursuit-il. En parallèle, l'application donne aussi accès aux détails des travaux en cours sur l'espace public ainsi qu'à l'agenda des communes. « *L'agenda aide à prévoir des sorties sympas quand on souhaite se balader, le temps d'un week-end* », souligne Jean-François.

L'application mobile OnDijon est disponible gratuitement sur les stores Apple et Android - 0 800 21 30 00

Des habitants de la métropole et des membres du Conseil de développement ont participé à un atelier citoyensur les nouvelles fonctionnalités de l'app mobile.

Une application par et pour les habitants

Dijon métropole continue de développer l'application. Pour que les évolutions puissent se faire au plus près des besoins réels, les services s'appuient sur les retours des habitants portant à la fois sur les fonctionnalités attendues et l'utilisation de l'application. La consultation citoyenne a permis de faire remonter plus de 130 idées à partir desquelles un groupe d'habitants de Dijon, Talant, Saint Apollinaire, Flavignerot et Marsannay-la-Côte ont pu partager leur vision collective de ce qui pourrait être priorisé au sein de la feuille de route.

BIODIVERSITÉ

Stopper la pollution des eaux à la source

La campagne pédagogique « Ici commence la mer », visant à stopper la contamination des milieux aquatiques, poursuit son cours dans la métropole dijonnaise. Entre 2022 et 2023, 160 plaques ont été apposées aux abords des grilles et avaloirs, notamment à Quetigny, où un troisième filet anti-déchets est installé près de la Mirande. On a suivi le cheminement de l'eau de pluie jusqu'à son rejet dans la rivière.

Depuis la grille située devant le cinéma Cap Vert, l'eau de pluie ruisselle puis est collectée dans le réseau d'eau pluviale. Comme il s'agit d'une zone commerciale, l'eau est susceptible d'emporter, sur son passage, des déchets liés à l'activité, comme des morceaux de polystyrène, de papiers ou encore des canettes. Ces derniers transitent dans le réseau enterré, avant d'être rejetés dans le ruisseau de la Mirande. Grâce au filet développé par la société Pollustock, installé sur l'exutoire en février, tous les macro-déchets sont piégés avant leur arrivée en rivière. Seuls des petits déchets comme des mégots de cigarette, qui passent à travers les mailles, pourraient rejoindre la Tille, puis la Saône, pour finir en Méditerranée via le delta du Rhône. Ainsi, deux paniers anti-déchets développés par la même entreprise, ont été installés en mars sur des avaloirs autour des Halles, à titre expérimental, afin de préserver le Suzon.

La plaque a été installée au printemps.

Le filet protège la Mirande des éventuels déchets venant de la zone commerciale.

Près de 500 kilos dans le filet du Suzon

Mardi 25 juillet, à proximité du jardin japonais à Dijon, des techniciens d'Odivea ont relevé et remplacé le filet de récupération de macro-déchets installé en 2021 sur l'exutoire qui rejette les eaux de pluie dans le Suzon. Cette opération s'effectue à l'aide d'un camion-grue. Les déchets récoltés grâce au filet ont été déposés à la station d'épuration Dijon-Longvic avant de partir au tri sélectif. Ces déchets sont majoritairement organiques, à savoir des branches et des feuilles. Les filets peuvent récupérer jusqu'à 500 kilos de macro-déchets.

SANTÉ PUBLIQUE

Moustique tigre : ne lui laissons pas une goutte !

Identifié pour la première fois en France en 2004, l'Aedes albopictus est aujourd'hui présent dans 10 des 23 communes métropolitaines. Le moustique tigre est étroitement surveillé par les autorités sanitaires. La métropole et ses communes se mobilisent pour limiter sa prolifération.

« Irritant », « résistant », « invasif », le moustique tigre fait l'objet de plaintes des habitants, excédés par ses attaques incessantes. Actif en journée de la fin mai à la mi-novembre, essentiellement urbain, cet insecte pique à plusieurs reprises et se reproduit à grande vitesse, principalement à proximité des habitations. Ce comportement participe à la propagation de certains virus comme la dengue, le zika ou le chikungunya. Pour éviter tout risque épidémique, ses zones de présence sont inventoriées et des relevés sont régulièrement effectués dans certains endroits stratégiques de la métropole, tels que le CHU. Pour diminuer la densité des moustiques et limiter les nuisances, la destruction des gîtes larvaires est la priorité, y compris dans les propriétés privées.

Piqûre de rappel

Il existe une règle simple pour mettre un terme au cycle de reproduction de l'insecte, vulnérable uniquement lors de son état larvaire : ne pas lui laisser une goutte d'eau pour se développer ! Car adulte, le moustique tigre connait peu de prédateurs et ses œufs, nombreux et résistants à l'hiver, ont besoin d'une très faible quantité d'eau pour éclore, un simple bouchon de bouteille retourné suffit ! En contact avec de l'eau – accumulée par exemple dans un jouet retourné, dans une gouttière bouchée ou encore dans une coupelle d'abreuvement pour les animaux – l'œuf laisse place à une larve. Il faut alors, une fois par semaine, vider ou remplacer l'eau stagnante. Désormais sensibilisés à cette problématique, les agents de la métropole se mobilisent dans les espaces verts, dans les cours d'école ou encore dans le cimetière métropolitain de Mirande : ses espaces paysagers fleuris, la présence d'humains et l'eau claire stagnante des pots de fleurs ont un air de paradis pour cet insecte !

Quelles sont les communes concernées ?

10 communes de la métropole sont déjà colonisées : Chenôve, Dijon, Fontaine-les-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte, Perrigny-les-Dijon, Saint-Apollinaire et Talant (entre 2019 et 2022) ainsi que Quetigny et Chevigny-Saint-Sauveur depuis cette année. Trois communes sont pour leur part sous surveillance grâce à la pose de pièges : Ahuy, Fenay et Plombières-lès-Dijon.

Quelques gestes simples :

- Mettre du sable dans les coupelles de fleurs
- Remplacer l'eau des abreuvoirs une fois par semaine
- Couvrir les récupérateurs d'eau d'une moustiquaire
- Miser sur les poissons ou grenouilles pour veiller sur les mares
- Vider régulièrement les éléments de décoration qui ne sont pas à l'abri de la pluie
- Retourner arrosoirs et outils de jardinage non abrités
- Vérifier la bonne évacuation des eaux depuis les terrasses, toits et gouttières

Plus d'informations : https://www.dijon.fr/Actualites/Coupez-l-eau-au-moustique-tigre

BIODIVERSITÉ

Échos de la nature

Afin de développer la connaissance et la prise en compte de la biodiversité sur le territoire, la métropole et son Jardin de l'Arquebuse s'intéressent à la population dijonnaise de chauves-souris, un mammifère sensible et exigeant sur la qualité de son environnement. Un excellent indicateur pour évaluer la bonne santé de l'écosystème métropolitain.

Dans le cadre de missions d'études ou de conseils, Karsten Schmale, écologue et ornithologue de formation, inventorie des vertébrés tels que les chiroptères, qu'il affectionne particulièrement. Il suit ainsi, jusqu'en Afrique et en Asie, la piste de celle qu'on connait plus communément sous le nom de « chauve-souris ». En mai dernier, il posait de nouveau ses capteurs sonores à Dijon pour continuer un travail débuté en 2019. « *Sur 36 espèces connues en France métropolitaine, en 2020 j'ai pu en observer 19 sur le périmètre dijonnais. Cette année, je peux en confirmer 20, et peut-être une 21e en cours d'identification, et parmi elles, des espèces rares !* », se réjouit-il.

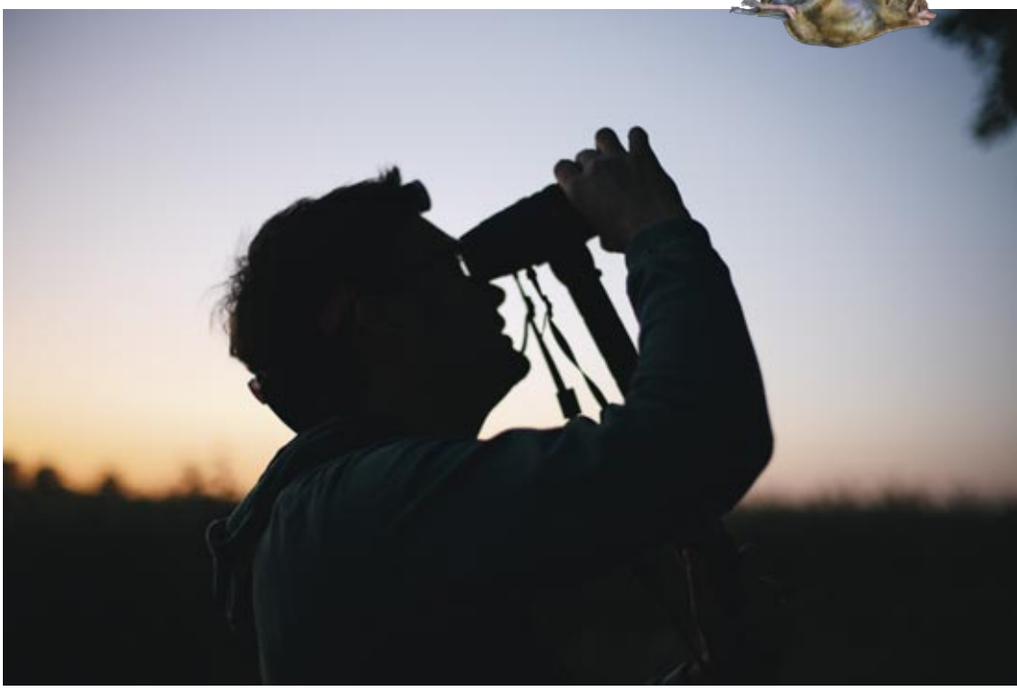

À l'écoute de la biodiversité

Avec un matériel acoustique, le chercheur enregistre pendant la nuit les signaux ultra-soniques très courts et très aigus émis par les chauves-souris et propres à chaque espèce. « *Grâce aux données recueillies, je suis en mesure d'identifier les réservoirs de biodiversité, comme la Combe à la serpent, le cimetière paysager des Péjoces, le Creps ou le parc de la Colombière* ». Pour se déplacer, chasser et prospérer, elles suivent des corridors verts de déplacement indispensables pour relier leurs gîtes et se nourrir. Les chauves-souris logent dans des cavités naturelles, le bâti ancien et nichent dans les arbres. Elles ont chacune leur technique de chasse mais se nourrissent toutes d'insectes.

Un indice de qualité environnementale

En localisant ces créatures fragiles, il est donc possible de préconiser des zones naturelles, forestières ou agricoles à préserver, à restaurer ou à créer : des trames vertes et bleues propices à l'ensemble de la biodiversité. Et c'est tout l'enjeu de cette étude pour l'aménagement du territoire : la métropole va bien au-delà du cadre réglementaire et travaille sur un schéma de cohérence écologique. « *C'est avant-gardiste et assez exceptionnel comme démarche. Cela permet de collecter des données de référence utiles à tous les projets futurs et de faire les choses intelligemment sans être contraints. En terme de politique territoriale, tout le monde est gagnant. Établir une continuité verte bénéficie aussi au cadre et à la qualité de vie des habitants. Je suis émerveillé d'être autant en contact avec la nature alors qu'on est en ville* », remarque Karsten Schmale.

Les chauves-souris métropolitaines

« La population est assez exceptionnelle. Cela s'explique par la diversité de l'habitat. Le secteur de la métropole est urbanisé avec des milieux naturels imbriqués et de plusieurs opportunités pour la chauve-souris. C'est un carrefour de passage pour de nombreuses espèces », explique Karsten Schmale. Il s'est focalisé cette année sur l'étude du cimetière métropolitain. Sur ce site paysager, il avait identifié, en 2022, 14 espèces dont certaines, rares, témoignent de l'enjeu de la préservation, que ce soit en termes de bâti comme de gestion des espaces verts. Afin d'encourager la présence d'insectes, la métropole pratique la fauche tardive, les friches, les prairies pâturées, la présence de bosquets et applique une politique zéro produit phytosanitaire depuis 2016.

Dans l'Est de la métropole on trouve des espèces forestières communes. On observe ainsi une concentration de Noctules. Ou plutôt, on les entend. Ces chauve-souris volent haut dans le ciel, sont arboricoles et gîtent dans les grands arbres à cavités du Creps et du domaine de Morveau. Elles présentent la particularité de *« chanter », « un son assez féérique »* selon le chercheur. Ce sont des cris sociaux et territoriaux émis par les chauves-souris à l'entrée et à la sortie du gîte, perceptibles à l'oreille humaine.

Des alliées sans danger

Les chauve-souris entrent régulièrement dans les maisons par les fenêtres, dans les greniers et les caves. Elles sont sans danger pour les humains et n'attaquent pas les cheveux. Mais pour leur propre sécurité, il ne faut pas les manipuler ! Soyez vigilants à ne pas perturber leur habitat et leur cycle de développement, surtout vers la fin de l'été car les chauves-souris françaises sont toutes protégées ! Elles ont un rôle essentiel dans l'écosystème local et national, il est interdit de détruire leurs gîtes. Attention donc avant de couper un vieil arbre à cavité dans votre jardin : des chauves-souris comme d'autres espèces peuvent les habiter !

Un nid dans le jardin, une fausse bonne idée

Les chauves-souris sont des mammifères très sensibles et leur proposer un habitat non-adéquat peut être un véritable piège écologique ! Pour leur construire un abris adapté à leurs besoins, il faut : utiliser du bois sans solvant, ni peinture et avec une bonne résistance thermique pour les protéger du froid. La cabane devra être fixée au minimum à 1,70 mètres de hauteur pour préserver leur tranquillité.

Des chauves-souris dans nos vignobles

Pour lutter contre l'eudémis, un papillon qui ravage la vigne, tout en limitant l'usage de pesticides, les chauves-souris sont de précieuses alliées. Elles contribuent à contrer le ver de la grappe en se nourrissant des papillons. Certains vignobles posent désormais des gîtes propices à leur installation.

GASTRONOMIE

La métropole met **les petits plats dans les grands**

Durant tout le mois de septembre, la gastronomie est à l'honneur dans la métropole avec l'événement culinaire *Show les papilles !* à la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Une quarantaine d'animations gourmandes ont été mijotées sur le territoire métropolitain pour satisfaire les goûts de tous les habitants.

Show les papilles !

Point d'orgue de ce mois dédié à la gastronomie, l'événement *Show les papilles !* met à l'honneur pour sa 6e édition plusieurs chefs, dont le Chef étoilé de l'Auberge de la Charme, David Le Comte. Cette grande fête se déroule cette année encore en partenariat avec les Entreprises du patrimoine vivant qui incarnent un éventail de spécialités locales connues et reconnues dans le monde entier comme le pain d'épices de l'entreprise familiale Mulot & Petitjean, la Moutarderie Fallot, cassissiers Lejay Lagoute, Boudier et Briottet, les anis de Flavigny ou encore les sirops Vedrenne. Farandole de nouveautés : les cuisiniers amateurs et volontaires participeront au premier concours de la meilleure tarte dijonnaise, la fanfare Piotr animera la soirée en musique, Lisa 21 (troupe d'improvisation de Saint-Apollinaire) jouera des spectacles et l'association Figure 2 Style, basée à Chenôve, organisera des battles de hip-hop ouvertes à tous. Pour les familles, des ateliers créatifs seront proposés aux enfants. Des courses course de garçons de café, des jeux en bois, un atelier peinture au vin et différents stands dégustations de miels, brocante art de la table, alimentation durable, fabrication de moutarde...). Une exposition photos intitulée *Dijon métropole fête la gastronomie* sera installée dans le grand hall. Un programme riche et varié pour tous les goûts et pour tous les âges.
Samedi 23 septembre. Entrée et dégustations gratuites de 15h à 22h.
Stands de boissons et restauration jusqu'à 23h. Programme à retrouver sur dijon.fr.

Grand marché bio de Quetigny

Le grand marché bio annuel de la métropole, labellisée Territoire d'innovation avec son projet d'alimentation durable Prodij, c'est à Quetigny et nulle part ailleurs ! Chaque année en septembre, la place centrale Roger-Remond accueille une centaine de stands faisant la part belle aux producteurs locaux, aux produits de qualité, aux animations festives ainsi qu'aux informations sur le bio afin de promouvoir une agriculture biologique et locale auprès du grand public. Plusieurs milliers de visiteurs sont attendus au plus grand marché bio de Bourgogne-Franche-Comté, à la fois en termes de fréquentation et en nombre de producteurs certifiés présents.
Samedi 23 septembre, de 9h à 17h, place centrale Roger-Remond, Quetigny

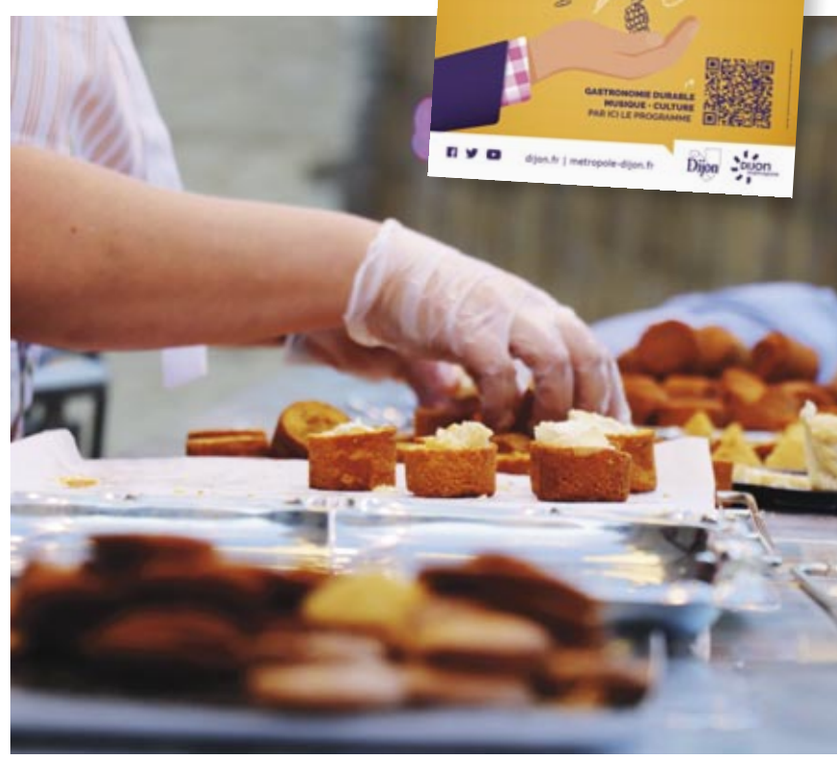

Une programmation haute en saveurs

Vous avez encore faim ? Près de 60 dates sont programmées pour fêter le « bien manger » et le « bien boire » en septembre dans la métropole : *Vign'au verre*, rallye des vendanges, menus des P'tits ducs et des vendangeurs proposés aux petits Dijonnais dans les restaurants scolaires, sans oublier des visites guidées à la Cité internationale de la gastronomie et du vin ou au musée Mulot & Petitjean (week-end des Journées du patrimoine) et le *Brunch des Halles* jusqu'au 17 de septembre.
Dijon métropole fête la gastronomie **du 1er au 30 septembre**
Programme complet sur metropole-dijon.fr et dijon.fr

Des bouteilles prestigieuses en vente à la Cité

Le cinéma Pathé de la Cité internationale de la gastronomie et du vin organise une vente de vins exceptionnelle orchestrée par le Crédit municipal de Dijon. Plusieurs centaines de bouteilles sont mises aux enchères.

Le nouveau temple dijonnais du « bien manger » et du « bien boire » accueille, le 30 septembre, à 14h15, sa toute première vente aux enchères. Les vins et spiritueux régionaux en seront les vedettes. « *C'est la première fois que notre établissement public de crédit et d'aide sociale propose une vente dédiée exclusivement aux vins* », précise Grégoire Asselineau, directeur général du Crédit municipal de Dijon. « *L'événement se veut populaire. Parmi les lots, on aura de très belles appellations estimées à plusieurs milliers d'euros, mais aussi de nombreuses bouteilles plus abordables. Tout le monde trouvera son compte* ».

À consommer avec modération, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

1300 bouteilles réparties en près de 350 lots seront à découvrir

Elles ont été, en grande partie, inscrites au catalogue par leurs propriétaires en mai et juin, à l'occasion de « Ma tante sur la route des Grands Crus » : une expertise itinérante organisée par le Crédit municipal. Cette collecte, au plus près des habitants, leur permet de prendre connaissance de la valeur de leurs crus. « *Grâce à cette tournée de grande ampleur, on a eu la chance de collecter des bouteilles provenant de caves d'amateurs, d'anciens vendangeurs* », explique Maître Hugues Cortot, commissaire-priseur de référence pour l'opération.

Un choix de vins haut de gamme

Parmi les lots présentés le jour J par Maître Hugues Cortot et son expert en vins, Aymeric de Clouet, tous deux connus pour officier lors des ventes des vins des Hospices de Nuits-Saint-Georges, le public d'acheteurs retrouvera de nombreux vins bourguignons. Mais aussi du Jura, des Bordeaux et des vins d'Alsace. Quelques sélections, à savoir « *deux bouteilles de Puligny-Montrachet 2018 estimées à 50 euros et quatre bouteilles de Santenay 2014 estimées à 680 euros* », risquent de séduire les amateurs de dégustations d'exception.

Les « plus belles » pièces

Certaines pièces inscrites au catalogue de la vente, pour la joie des collectionneurs cherchant à compléter leur cave avec des vieux millésimes et des grands vins rares issus de domaines recherchés, sortent du lot : notamment des Corton Charlemagne et des Meursault du Domaine Coche Dury (millésimes variés), un Echézeaux et un Corton du Domaine de la Romanée Conti, et plusieurs Richebourg du Domaine Gros Frère et Sœur (millésimes variés).

12 parvis de l'Unesco à Dijon. Les enchères sont accessibles en ligne sur le site : interencheres.com/meubles-objets-art/grands-vins-et-spiritueux-615156

En direct **de la métropole**

Retrouvez l'ensemble des décisions prises par les élus sur le site Internet de Dijon métropole. Il est également possible de suivre, en direct, les séances du conseil. Voici quelques nouvelles métropolitaines, comme les dernières subventions attribuées, les infos pratiques ou encore les travaux réalisés…

H2 2024

Les prochaines Journées nationales de l'hydrogène se tiendront à Dijon en juin 2024. Dijon métropole a adhéré à l'association France Hydrogène qui agit en faveur du développement de tous les usages de l'hydrogène pour faire de ce carburant vert, une solution pérenne.

60 000

C'est le montant, en euros, de la subvention attribuée l'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL). Cette association apporte des conseils aux particuliers dans divers domaines : fiscal, juridique… **4 rue Paul Cabet, Dijon.**

37

C'est le nombre de circuits de randonnées, avec cartes IGN, photographies et illustrations naturelles proposés dans la réédition actualisée du topo guide « Dijon métropole… à pieds ». Ce nouvel exemplaire sera disponible en 2024. **metropole-dijon.fr**

Toussaint

Les familles pourront acheter leurs chrysanthèmes à l'entrée du cimetière métropolitain. La vente par des fleuristes agréés, sera autorisée ce jour, sur site, aux heures d'ouverture du cimetière.

10

C'est le nombre de conseillers de l'antenne dijonnaise de BGE Perspectives. Ils proposent un accompagnement aux porteurs de projets dans leurs démarches de création. Les entreprises lancées avec cette aide ont un taux de pérennité à 3 ans de 75% supérieur à la moyenne nationale qui est de 66%. 20 000 euros lui sont alloués en 2023. **44 avenue Françoise-Giroud, Dijon.**

279 437

C'est le nombre de personnes qui ont poussé les portes de la piscine Olympique en 2022. La fréquentation des bassins représentée en chiffres : 72% par le grand public, 13% par les scolaires, 15% par les clubs et associations et 28,2% par les moins de 18 ans.

26

C'est le nombre d'entrepreneurs accompagnés par l'association 60 000 Rebonds depuis janvier 2022. L'association répond à des besoins sociaux, économiques et humains lorsqu'une entreprise est en difficulté pour aider les entrepreneurs à rebondir vite et durablement. 6 400 euros de subventions lui sont attribués pour 2023.

5

C'est le prix, en euros, de la CarteCulture proposée aux étudiants afin qu'ils bénéficient de tarifs avantageux pour des spectacles vivants ou encore des séances de cinéma Art et Essai.

Cap Digital

Et Dijon métropole nouent un partenariat depuis 2021. L'association Cap Digital est un acteur de référence national et européen de l'innovation du numérique à impact économique, environnemental et sociétal.

95

C'est le nombre de points de collecte de déchets textiles (vêtements, chaussures, linge de maison…) à disposition des habitants. Dijon métropole favorise le détournement des flux de textiles des ordures ménagères en renouvelant son partenariat avec Eco TLC – Refashion qui se charge du traitement et du recyclage. **trionsnosdechets-dijon.fr**

Toutes les informations sont à retrouver sur metropole-dijon.fr

Un nouveau parvis à Longvic

L'entrée du collège Roland-Dorgelès était en travaux tout l'été pour dessiner une nouvelle silhouette au parvis de l'établissement. Le montant total des travaux s'élève 350 000 euros. Ils sont portés principalement par la métropole – qui est maître d'ouvrage – à hauteur de 183 000 euros, en partenariat avec la ville de Longvic, le Conseil départemental de la Côte-d'Or et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Les nouveaux aménagements mettent davantage en sécurité les élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes tout en tenant compte de l'intermodalité. Il y a désormais une voie mixte voitures-vélos ainsi que des arceaux à vélos à destination des collégiens et du personnel. De plus, six quais pour les bus – ainsi que les accès piétons correspondants – ont été créés, tout comme la matérialisation d'un dépose-minute permettant aux parents de déposer leurs enfants sans danger. Le revêtement du parvis est désormais végétalisé grâce à des carrés de pelouse et des pavés à joints gazon. D'autres plantations seront réalisées à l'automne.

Citoyens et curieux

Et si vous alliez à la rencontre de celles et ceux qui, au quotidien, trient et incinèrent vos déchets, traitent et acheminent votre eau potable, rendent possible vos déplacements en tram, en bus ou à vélo, cuisinent les légumes bio et locaux des repas de vos enfants ? Dijon métropole, qui chaque jour est présente à vos côtés, vous ouvre ses portes avec une une série de rencontres et de visites métropolitaines programmées chaque deuxième samedi du mois. Après la visite du Parc des expositions et congrès, venez découvrir le Zénith le 14 octobre, la Piscine olympique le 11 novembre et la station d'épuration Dijon-Longvic Eauvitale le 9 décembre.

Gratuit sur inscription.

NUMÉROS UTILES

Dijon métropole	03 80 50 35 35
Divia - Transports	03 80 11 29 29
Odivea - Eau	0977 408 463
Déchets	
Collecte encombrants	0 800 12 12 11
Déchetterie de Chenôve	03 80 58 87 32
Déchetterie de Dijon	03 80 23 94 94
Déchetterie de Longvic	03 80 68 03 91
Déchetterie de Marsannay-la-Côte	06 77 12 63 12
Déchetterie de Quetigny	03 80 71 03 13
Social	
Points d'accès aux droits CCAS métropole	03 80 44 81 00
Crématorium	03 80 63 85 67
Cimetière métropolitain	03 80 50 36 36
Urbanisme	
Permis de construire, déclaration de travaux : metropole-dijon.fr/services-et-missions-urbanisme	
Rénovations énergétiques	03 80 48 89 89
On Dijon	0 800 213 000
Application mobile gratuite	
Piscines	
Olympique	01 87 21 54 60
Carrousel	03 45 58 26 68
Grésilles	03 80 48 88 00
Fontaine d'Ouche	03 80 48 88 01
Chenôve	03 80 51 55 06
Chevigny-Saint-Sauveur	03 80 43 60 41
Spectacles	
Zénith	03 80 72 21 21
Le Cèdre	03 80 51 56 25
L'Écrin	03 80 44 60 93
Office de tourisme	03 80 44 11 44
Urgences	
Sourds et malentendants	114
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

François REBSAMEN, président de Dijon métropole, **Dijon**

LES VICE-PRÉSIDENTS
Pierre PRIBETICH, **Actes administratifs, éco-habitat, urbanisme, PLUi-HD, relations contractuelles avec la Région, fonds européens,** *Dijon* ; Thierry FALCONNET, **Renouvellement urbain, mobilités, transports,** *Chenôve* ; Nathalie KOENDERS, **Déplacements doux, plan vélo, Capitale verte européenne, relations avec le Département,** *Dijon* ; Rémi DETANG, **Réseau routier métropolitain, voirie, personnel, affaires foncières, Établissement public foncier local des collectivités de Côte-d'Or,** *Quetigny* ; Sladana ZIVKOVIC, **Tourisme, relations internationales, export,** *Dijon* ; Jean-François DODET, **Biodiversité, qualité de l'air, plan bruit,** *Saint-Apollinaire* ; Françoise TENENBAUM, **Solidarité, politiques sociales, santé,** *Dijon* ; Jean-Patrick MASSON, **Transition écologique, déchets, énergies renouvelables,** *Dijon* ; François DESEILLE, **Patrimoine bâti et complexe funéraire,** *Dijon* ; Dominique GRIMPRET, **Relations intra-métropolitaines,** *Ahuy* ; Danielle JUBAN, **Développement économique, attractivité, foires et salons,** *Dijon* ; Jean-Claude GIRARD, **Finances,** *Ouges* ; Claire TOMASELLI, **Équipements sportifs, relations avec les clubs professionnels,** *Dijon* ; Philippe LEMANCEAU, **Transition alimentaire, plan alimentaire territorial, projet TIGA, restauration collective,** *Dijon* ; Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN, **PME, start-up, recherche, transferts de technologies,** *Dijon* ; Christine MARTIN, **Culture et coordination des politiques culturelles,** *Dijon* ; Antoine HOAREAU, **Eau et assainissement, prospective territoriale,** *Dijon* ; Nicolas BOURNY, **Alliance des territoires,** *Magny-sur-Tille* ; Céline TONOT, **Commande publique, commission d'appels d'offres,** *Longvic* ; Nadjoua BELHADEF, **Prévention de la délinquance et conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance,** *Dijon*

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS DÉLÉGUÉS
Nuray AKPINAR-ISTIQUAM, **Logement, politique de la ville,** *Dijon* ; Océane GODARD, **Emploi, insertion, économie sociale et solidaire,** *Dijon* ; Hamid EL HASSOUNI, **Information et participation citoyenne, vie étudiante,** *Dijon* ; Laurent GOBET, **Services de proximité aux usagers et à la mutualisation,** *Fénay* ; Denis HAMEAU, **Smart City, OnDijon, enseignement supérieur, université,** *Dijon* ; Karine HUON-SAVINA, **Équipement sportifs et relations avec les clubs professionnels,** *Dijon* ; Dominique MARTIN-GENDRE, **Aménagements de voirie, gestion de proximité de l'espace public et des transports,** *Dijon* ; Ludmila MONTEIRO, **Réseaux de chaleur, en l'absence de Monsieur Jean-Patrick Masson, Vice-Président,** *Dijon ;* Brigitte POPARD, **Handicap, accessibilité,** *Chenôve* ; Guillaume RUET, **Gens du voyage,** *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Nicolas SCHOUTITH, **Tourisme sportif et tourisme fluvial,** *Bretenière* ; Jean-Michel VERPILLOT, **Agriculture péri-urbaine, renaissance du vignoble,** *Marsannay-la-Côte*

LES CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS
Patrick AUDARD, *Chenôve* ; Christophe AVENA, *Dijon* ; Kildine BATAILLE, *Dijon* ; Patrick BAUDEMENT, *Perrigny-lès-Dijon* ; Monique BAYARD, *Plombières-lès-Dijon* ; Dominique BEGIN-CLAUDET, *Daix* ; Philippe BELLEVILLE, *Sennecey-lès-Dijon* ; Christophe BERTHIER, *Dijon* ; Emmanuel BICHOT, *Dijon* ; Laurent BOURGUIGNAT, *Dijon* ; Noëlle CAMBILLARD, *Talant* ; Jacques CARRELET DE LOISY, *Hauteville-lès-Dijon* ; Patrick CHAPUIS, *Fontaine-lès-Dijon* ; Patrice CHATEAU, *Dijon* ; Stéphane CHEVALIER, *Dijon* ; Jean-François COURGEY, *Dijon* ; Bruno DAVID, *Dijon* ; Jean DUBUET, *Flavignerot* ; Gaston FOUCHERES, *Fontaine-lès-Dijon* ; Cyril GAUCHER, *Talant* ; Laurence GERBET, *Dijon* ; Jean-Marc GONÇALVES, *Longvic* ; Frédéric GOULIER, *Saint-Apollinaire* ; Catherine GOZZI, *Quetigny* ; Stéphanie GRAYOT-DIRX, Talant ; Adrien GUENÉ, *Talant* ; David HAEGY, *Dijon* ; Gérard HERRMANN, *Corcelles-les-Monts* ; Caroline JACQUEMARD, *Dijon* ; Léo LACHAMBRE, *Chenôve* ; Samuel LONCHAMPT, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Marien LOVICHI, *Dijon* ; Georges MEZUI, *Dijon* ; Stéphanie MODDE, *Dijon* ; Jean-Philippe MOREL, *Dijon* ; Olivier MULLER, *Dijon* ; Massar N'DIAYE, *Dijon* ; Catherine PAGEAUX, *Marsannay-la-Côte* ; Isabelle PASTEUR, *Quetigny* ; *Anne* PERRIN-LOUVRIER, *Fontaine-lès-Dijon* ; Bénédicte PERSON-PICARD, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Lydie PFANDER-MENY, *Dijon* ; Céline RABUT, *Saint-Apollinaire* ; Didier RELOT, *Neuilly-Crimolois* ; Céline RENAUD, *Dijon* ; Jean-Marc RETY, *Longvic* ; Lionel SANCHEZ, *Bressey-sur-Tille* ; Philippe SCHMITT, *Quetigny* ; Stéphanie VACHEROT, *Dijon* ; Catherine VICTOR, *Chevigny-Saint-Sauveur* ; Claire VUILLEMIN, *Dijon* ; Hana WALIDI-ALAOUI, *Chenôve* ; Stéphane WOYNAROSKI, *Talant*

EXPRESSIONS POLITIQUES

Dijon Métropole a la responsabilité du réseau de tramway et de bus « Divia ».
Par le passé, l'un des atouts de ce réseau était « l'open payment », c'est à la dire la possibilité de payer son trajet par carte bancaire, directement dans le tram ou le bus. Ce mode de paiement était simple et pratique. Il représentait 15% du trafic. Lors du dernier Conseil de métropole, son prix est brutalement passé de 1,4 euro à 2 euros, le rendant dissuasif. Avec plusieurs élus, de communes et de sensibilités différentes, nous nous sommes opposés à cette mauvaise décision, qui va à l'encontre de la promotion des transports en commun. Vous le savez, la chasse permanente à la voiture menée par la gauche nous semble absurde, car beaucoup ont encore besoin de leur véhicule pour se déplacer. Pour autant, il faut, bien sûr, inciter le plus grand nombre à utiliser le réseau Divia. Pour cela, la Métropole doit impérativement progresser dans trois directions : des tarifs abordables (pas seulement pour les bas revenus) ; une sécurité renforcée à toute heure de la journée ; un maillage plus fin des communes, des quartiers et des zones d'activités par les lignes de bus. Ce sont les orientations que nous portons de façon claire et constructive, pour vous défendre.
Groupe de la droite, du centre et des indépendants Dijon Métropole Autrement
Laurent BOURGUIGNAT, président, Céline RENAUD
43, rue Parmentier, 21000 Dijon – 03 80 23 88 71 – contact@dijon-autrement.fr

Curieusement, la métropole et la ville de Dijon viennent d'acheter pour 6,4 millions d'euros d'actifs immobiliers à la Société Est Métropoles (SEM), issue de la privatisation de la Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (SEMAAD) en 2016 dans des conditions que nous avons contestées.
Les actifs sont le parking Heudelet (3 M€) et l'immeuble Atrium aux Grésilles (2,9 M€) pour Dijon métropole, le parking en surface du siège de la métropole (0,5 M€) pour la ville de Dijon. L'achat du parking Heudelet ne présente aucun avantage, puisqu'il est déjà ouvert au public depuis 2013 et structurellement déficitaire. La métropole jouissait par ailleurs d'un usage gratuit et sans limitation de durée sur le parking en surface.
Celui de l'immeuble Atrium est une surprise totale, les élus n'ayant jamais été informés du projet dans le débat d'orientation budgétaire, le budget primitif 2023 ou le schéma de mutualisation des services 2021-2026. Étrangement, le prix de rachat des trois actifs (6,4 M€) s'avère supérieur au produit de la privatisation de la SEMAAD, avec l'ensemble de son portefeuille, en 2016 (5,6 M€). Le principal bénéficiaire de ces acquisitions est la Société Est Métropoles (SEM), en difficulté, et non la métropole.
Groupe Agir pour Dijon métropole
Emmanuel BICHOT, président, Laurence GERBET
44 rue Condorcet, 21000 Dijon - agirpourdijon@gmail.com - 03 80 46 55 86 - agirpourdijon.fr

À Dijon métropole, nous préservons la ressource en eau

Cémil, agent de télérelève

32 500 compteurs intelligents ont été installés en 2 ans pour diminuer la consommation

check POUR LE CLIMAT

© Dijon métropole

Odivea

#CheckPourLeClimat

DIJON métropole

Août 2023 • Direction de la communication ville de Dijon / Dijon métropole • Crédit photo : Clarence Jacquet

Plantation et journée festive pour petits et grands !

LA FORÊT DES ENFANTS

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE • OUVERT À TOUS

Chemin de la Rente de Giron
9h à 16h • DIJON

NAVETTE GRATUITE
DEPUIS L'ARRÊT MONGE - CITÉ DE LA GASTRONOMIE

DIVIA Mobilités

DIJON MÉTROPOLE c'est ma nature !

JARDIN DE L'ARQUEBUSE

Août 2023 - Direction de la communication ville de Dijon / Dijon métropole

metropole-dijon.fr

DIJON métropole